

UNIVERSITE RENNES 2

Master Histoire

Histoire Société Cultures

**Le miroir des notables ?
L'enquête agricole de 1866 en Bretagne**

Annexes

Anthony HAMON

Directeur de recherche : M. Jean Le Bihan

2017

Annexe 1 : Décret impérial du 28 mars 1866

Napoléon,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

À tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,
Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1^{er} : il sera procédé à une enquête générale sur l'agriculture devant une Commission supérieure siégeant à Paris, et composée comme suit :

MM.

Le duc d'Albufera, député.

Le baron de Benoist, député.

De Béhague, propriétaire, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

Bouley de la Meurthe, sénateur.

De Bourouille, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Boussingault, membre de l'Institut, membre de la société impériale et centrale d'agriculture de France.

Cazes, président de la chambre à la cour impériale et président de la Société d'agriculture de Toulouse.

Chassaigne-Goyon, conseiller d'État.

Chevalier (Michel), membre de l'Institut, sénateur.

Chevreul, membre de l'Institut, président de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

Combes, membre de l'Institut, inspecteur général des mines, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

Cornudet, conseiller d'État.

Dailly (Adolphe), propriétaire, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

Darblay jeune, député.

Dumas, membre de l'Institut, sénateur, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

De Forcade la Roquette, vice-président du conseil d'État.

Gaudin, conseiller d'État.

Genteur, conseiller d'État

Guillaumin, député.

Josseau, député.

Larrabure, député.

De Lavenay, conseiller d'État.

Le Roux (Alfred), vice-président du Corps législatif

Le duc de Padone, sénateur.

Pouyer-Quertier, député.

Suin, sénateur.

Tisserand, inspecteur général des domaines de la Couronne.

Le baron de Veauce, député.

Article 2 : La Commission supérieure d'enquête, instituée par l'article précédent, sera présidée par notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, ou, à son défaut, par notre ministre d'État, par le ministre de notre Maison et des Beaux-Arts, ou par le ministre président notre conseil d'État. Nos autres ministres secrétaires d'État et les membres de notre Conseil privé auront entrée à la commission.

Article 3 : Notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics désignera les membres adjoints et les délégués de l'Administration dont le concours sera jugé nécessaire. Les membres adjoints et les délégués de l'Administration auront voix délibérative dans les questions qu'ils auront reçu mission de rapporter devant la Commission. Dans les autres questions, ils n'auront que voix consultative.

Article 4 : M. de Monny de Mornay, directeur de l'agriculture, est nommé commissaire général de l'enquête. M. de Lacoste de Vivier, maître des requêtes au conseil d'État en service extraordinaire, et M. Foubert, chef de bureau à la direction de l'agriculture, sont attachés au commissariat général et remplissent en outre les fonctions de secrétaires de la Commission supérieure d'enquête.

Article 5 : Sans préjudice de l'enquête centrale, qui aura lieu à Paris devant la Commission supérieure, il sera procédé à des enquêtes régionales qui porteront sur tous les départements de l'Empire, conformément à un règlement et suivant un questionnaire qui seront arrêtés, sur l'avis de la Commission supérieure, par notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. À cet effet, les 89 départements de l'Empire seront divisés en six groupes ou régions.

Article 6 : La direction des enquêtes et la présidence des commissions devant lesquelles ces enquêtes auront lieu, dans les départements compris dans chacun des groupes ou régions, seront confiés par le ministre à l'un des membres titulaires ou adjoints de la Commission supérieure assisté d'un inspecteur général ou d'un autre représentant du département de l'agriculture et d'un auditeur au conseil d'État, qui remplira les fonctions de secrétaire.

Dans chaque département où s'accomplira l'enquête régionale, le préfet, d'accord avec le président de l'enquête, formera une commission qui sera composée, en outre de l'inspecteur général ou autre fonctionnaire de l'agriculture et du secrétaire général de la préfecture, d'un nombre de personnes choisies parmi les plus compétentes du département, au moins égal à celui des arrondissements dont le département sera composé.

Article 7 : Les dépositions et renseignements qui auront été recueillis par les différentes commissions départementales seront résumés par région dans un rapport qui sera adressé à notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics par le président de l'enquête régionale. Ce rapport sera mis sous les yeux de la Commission supérieure.

Article 8 : La commission supérieure appellera devant elle toutes les personnes qui lui paraîtront en situation de fournir des renseignements utiles.

Les dépositions faites devant la commission supérieure seront recueillies par la sténographie.

Article 9 : Le commissaire général de l'enquête résumera dans un rapport général les documents et renseignements de toute nature recueillis, soit par la Commission supérieure, soit par les commissions régionales, soit, s'il y a lieu, en ce qui concerne l'étranger, par les soins de l'Administration. Les questions soulevées par l'enquête, sur lesquelles la Commission supérieure sera appelée à délibérer, seront arrêtées par notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, sur la proposition du commissaire général.

Article 10 : Notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics nous rendra compte, dans un rapport général, des questions posées à la Commission supérieure, des avis exprimés par cette commission et de la suite que ces avis paraîtront comporter.

Article 11 : Les frais de l'enquête générale sur l'agriculture seront imputés sur un crédit spécial à ouvrir à cet effet au budget de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Article 12 : Notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 28 mars 1866.

NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Armand BEHIC

Enquête agricole. 1^{er} série. Documents généraux – Décrets, rapports, etc. – Séances de la Commission supérieure, Paris, Impr. Impériale, tome 1, 1869-1870, p. 4-8.

Annexe 2 : Discours du ministre de l'Agriculture au concours de Poissy (21 mars 1866)

Messieurs,

« Je me félicite et je m'honore d'avoir à présider de nouveau ces paisibles assises où, chaque année, se donne rendez-vous de tous les points de l'Empire, l'élite des hommes qui consacrent à l'agriculture leur intelligence et leur fortune, et qui cherchent leur gloire dans ses succès.

L'agriculture n'est pas seulement la mère nourricière du pays. L'industrie emprunte à ses rudes labeurs les matières premières qu'elle transforme, à ses épargnes les capitaux qui la vivifient. L'agriculture fournit au commerce le principal aliment de ses transactions et procure à l'État, aux départements et aux communes, par les impôts qu'elle supporte ou par ceux dont elle est l'occasion, la majeure partie de leurs ressources. C'est parmi les fils de cultivateurs que l'armée et la marine recrutent le plus grand nombre et les plus robustes de leurs soldats. L'agriculture est le pays tout entier. Sa fortune est la fortune de tous ; ses revers sont un malheur commun. Aussi, devant ce grand intérêt national voit-on les divergences politiques faire trêve, et s'atténuer l'antagonisme des opinions. Lorsqu'il s'agit de l'agriculture, il n'y a plus guère de dissentiment que sur les moyens les plus propres à assurer sa prospérité, ni de rivalité que celle qui naît du désir de chacun d'y concourir plus efficacement. Malavisé serait celui qui ne craindrait pas d'altérer la sérénité de ce milieu calme et privilégié, et d'y chercher un champ de lutte pour l'esprit de parti.

L'Empereur, qui aime l'agriculture et qui la connaît, a plus fait pour elle qu'aucun des pouvoirs qui ont précédé le sien.

Nul régime n'a vu se déployer pour la prospérité des campagnes de plus sympathiques efforts [...].

C'est au milieu de cette prospérité que s'est fait entendre tout à coup le cri de détresse qui a ému l'âme de certains cultivateurs au point de leur ôter le souvenir de la prospérité passée, de leur faire douter du présent et d'ébranler presque leur confiance dans l'avenir. « Les souffrances alléguées sont-elles réelles, et quelle est leur véritable mesure ? A quelles causes faut-il les attribuer ? Ces causes présentent-elles un caractère transitoire ou permanent ? Par quels remèdes convient-il de les combattre ? » De mémorables débats viennent de jeter sur ces thèses difficiles une trop vive lumière pour que je prétende les discuter ici de nouveau. Qu'il me soit permis seulement de résumer en termes simples les convictions que cette brillante lutte a confirmées dans mon esprit.

Oui, à l'heure actuelle, l'agriculture souffre [...]. La réalité de cette souffrance se constate et sa gravité se mesure par ce fait que le rendement moyen en blé étant tombé en 1865 à 13 hectolitres 45 à l'hectolitre, tandis que le prix de vente descendait à 16 fr. 41 l'hectolitre [...].

La diminution graduelle du prix de vente s'explique ainsi sans aller chercher d'autre cause, par l'encombrement des blés indigènes dans les greniers [...].

Les principes de liberté qui régissent aujourd'hui tous les commerces sont donc hors de cause dans la crise momentanée que traverse notre agriculture, et il faut reconnaître que cette crise tient à des influences passagères d'un ordre supérieur, impénétrables comme les desseins de la Providence et qui échappent comme eux à l'action et la prévision humaines [...].

Est-ce dire qu'à l'encontre d'une situation aussi anormale que celle qui fait naître la misère de de l'abondance, il n'y ait aucune résolution à prendre, aucun enseignement à recueillir ? [...]

Il appartient à l'agriculture d'y contribuer par l'amélioration de ses méthodes, par le perfectionnement de son outillage, par l'étude attentive des assolements les mieux appropriés à chaque terrain, par une culture plus soignée et par une surveillance du détail plus personnelle et assidue. Il appartient au gouvernement de seconder ces efforts [...].

D'ailleurs, c'est au pays lui-même, convoqué à une grande enquête que l'Empereur a voulu laisser le soin de faire un choix parmi les procédés divers qui ont été proposés pour venir au secours

des souffrances de l'agriculture.

Dans cette information solennelle, toutes les doctrines pourront s'affirmer, tous les systèmes auront occasion de se produire. Posées sans réticences, discutées avec liberté, les questions y seront examinées sans partis pris.

L'enquête ne s'arrêtera pas aux sommets élevés de la théorie ; elle abordera l'étude des faits positifs et examinera toutes les thèses, pour peu que, directement ou indirectement, elles intéressent le progrès de l'exploitation du sol. Il ne sera pas seulement fait appel aux hommes éminents de la politique ou de la science les plus familiarisés avec l'étude des grands problèmes économiques et sociaux, l'enquête sera constituée de façon à interroger sans intermédiaire les agriculteurs pratiques les plus modestes comme les plus importants, et à aller chercher au cœur même de l'exploitation, et, pour ainsi dire, derrière la charrue, afin de recueillir d'eux-mêmes, à pied-d'œuvre et sur le vif, les renseignements de fait que, plus que personne, ils sont capables de donner.

C'est sur l'ensemble des documents ainsi réunis et sur l'avis d'une assemblée composée d'hommes impartiaux et compétents que le gouvernement aura à déterminer sa ligne de conduite.

Je vous convie, messieurs, à cette épreuve solennelle. L'Empereur veut la vérité ; je suis sûr qu'il l'obtiendra de vous, pure de toute hésitation et exempte de tout préjugé [...]

Les progrès de l'agriculture doivent être un des objets de notre constante sollicitude ; car de son amélioration ou de son déclin date la prospérité ou la décadence des empires ».

*Annales agricoles et littéraires de la Dordogne :
journal de la ferme modèle et des comices agricoles du
département, 1866, p. 222-230.*

Annexe 3 : Les commissaires supérieurs

Le « bureau » exécutif de la Commission supérieure institué par le décret du 28 mars 1866 :

Nom(s) et titre(s)	Profession(s) et fonction(s)	Orientation économique	Orientation politique	Lien(s) avec l'agriculture
Béhic Louis-Armand	Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (jusqu'au 20 janvier 1867)	Libre-échangiste	Bonapartiste	Aucun autre lien
Monny de Mornay Joseph	Directeur de l'agriculture	Libre-échangiste	Conservateur et bonapartiste de raison	Il a dirigé une exploitation agricole Vertou (Loire-Inférieure) puis à Mornay-sur-Vingeanne (Côte-d'Or)
Lacoste du Vivier	Maître des requêtes au Conseil d'État en service extraordinaire	-	-	-
Foubert Louis-Sylvain	Chef du bureau à la direction de l'agriculture. Avocat de métier	Libre-échangiste	-	-

Les 28 commissaires supérieurs institués par le décret du 28 mars 1866 :

Le duc d'Albuféra, grand officier de la légion d'honneur	Député et conseiller général Administrateur de la Compagnie du canal de Suez	-	Bonapartiste libéral	Grand propriétaire foncier non-exploitant, en Eure à l'ouest de Paris
Le baron de Benoist, officier de la légion d'honneur depuis 1866	Député et conseiller général	-	Bonapartiste intransigeant	Sous la Restauration, il fut nommé à l'inspection des eaux et forêts. Il a été président de la Société d'agriculture de Verdun puis de celle de Bar-le-Duc (Meuse). Il pratique également l'agriculture dans son domaine de Waly dans la Meuse
Béhague	-	-	-	Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Il est également le propriétaire d'un vaste domaine à Dampierre
Bouley de la Meurthe, grand officier de la légion d'honneur	Sénateur	-	Bonapartiste conservateur	-
Boureuille	Conseiller d'État et secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics	-	-	-
Boussingault Jean-Baptiste	Membre de l'Institut et chimiste	-	Bonapartiste de raison	Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Fondateur de la chimie agricole moderne.
Caze (il décède en 1868 et sera remplacé par le général de Béville)	Président de la chambre à la cour impériale. Avocat de métier.	-	Tiède bonapartiste	Président de la Société d'agriculture de Toulouse
Chevalier Michel	Membre de l'Institut, économiste et sénateur	Libre-échangiste	Bonapartiste de raison	-
Chevreul Michel-Eugène	Membre de l'Institut et	-	Bonapartiste de raison	Depuis 1849, il est le

	chimiste			président une année sur deux de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, dont il est membre depuis 1832
Chassaigne-Goyon Alexandre	Conseiller d'État		Bonapartiste	Il a été préfet dans la Marne pendant onze années où il s'est beaucoup occupé de la politique agricole départementale
Combes Charles	Membre de l'Institut et inspecteur général des mines	-	-	Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France
Cornudet Léon	Conseiller d'État	-	-	-
Dailly Adolphe, officier de la légion d'honneur	-	-	Bonapartiste	Propriétaire et membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France
Darblay Aimé	Député et négociant en grains	Protectionniste. Il a présidé avec son frère un comité de lutte contre la révision de la législation douanière	Bonapartiste convaincu	Il a créé son propre système de fabrication des farines et a obtenu une grande médaille à l'Exposition Universelle de Paris de 1855. Il possède un moulin-usine moderne. Son entreprise est la première de France pour la meunerie et première en Europe pour le commerce des grains. Il siège en outre au conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dont il est l'un des membres les plus influents. Il est censeur de la Banque de France à partir de 1854 et aussi du Crédit foncier et du Crédit agricole.
Dumas Jean-Baptiste, grand-croix de la légion d'honneur	Membre de l'Institut, chimiste et sénateur	-	Bonapartiste	Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Il a été ministre de l'Agriculture sous la II ^e République (octobre 1849-janvier 1851)
Forcade la Roquette	Vice-président du Conseil d'État	Libre-échangiste	Bonapartiste	Il deviendra ministre de l'Agriculture à la suite de Béhic en janvier 1867
Gaudin	Conseiller d'État	-	-	-
Genteur	Conseiller d'État et avocat	-	-	-
Guillaumin Jacques, chevalier de la légion d'honneur	Député et avocat	-	Bonapartiste	Il a acquis en 1842 une vaste étendue de terres incultes dans la Sologne du Cher et en fait en quelques années une ferme modèle. Il est président du comice agricole d'Aubigny-Nère, siège à la chambre consultative d'agriculture de Paris et joue un rôle important au sein du conseil de la Société des agriculteurs de France.
Josseau François, décoré de la légion d'honneur	Député, conseiller général et maire	-	Bonapartiste libéral	Il est un spécialiste de la législation agricole et de la réforme hypothécaire. En 1850, il s'est personnellement occupé du

				Crédit foncier. En 1852, il a été nommé conseiller judiciaire à la direction de l'Agriculture (il est alors chargé de donner son avis sur les demandes d'autorisation de sociétés)
Larrabure Auguste-Raymond	Député, maire, et vice-président de conseil général. Avocat et négociant	-	Bonapartiste	Depuis 1847 il s'occupe de ses propriétés. Il préside les comices agricoles de la chambre d'agriculture de l'arrondissement d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques)
Le baron de Lavenay Victor-Hippolyte, officier de la légion d'honneur	Conseiller d'État et avocat de métier	-	-	Il a été secrétaire général du ministère de l'Agriculture entre 1849 et 1852.
Le Roux Alfred	Vice-président du Corps législatif, président du Conseil général de la Vendée. Également banquier.	Protectionniste	Bonapartiste conservateur	Il possède de vastes propriétés en Vendée. Il deviendra ministre de l'Agriculture en 1869.
Duc de Padoue, décoré de la légion d'honneur	Sénateur	-	Bonapartiste conservateur convaincu	-
Pouyer-Quertier Augustin Thomas	Député, maire et président de conseil général. Manufacturier	Protectionniste	Conservateur mais tiède bonapartiste	-
Suin	Sénateur et avocat	-	-	-
Tisserand Eugène	Inspecteur général des domaines de la Couronne			Chef de la division des domaines agricoles
Le baron de Veauce, Cadier Charles-Eugène, sera nommé officier de la légion d'honneur en 1868	Député, maire et président de conseil général	Libre-échangiste	Bonapartiste libéral	Il a reboisé les crêtes de montagnes qui entourent ses domaines de Veauce, a drainé les terres humides et ouvert une ferme-école ainsi qu'un haras de pur-sang. Il préside le comice agricole d'Ebreuil (Allier) dont il est l'un des fondateurs. Il représente son département au Congrès central d'agriculture de Paris et siège au conseil général d'agriculture et dans les jurys des plus grands concours régionaux. Son action ne s'étend d'ailleurs pas qu'à ses propres terres mais à l'ensemble du Bourbonnais. Il a entrepris la construction à ses frais de routes publiques, de canaux d'irrigation et la transformation des terres incultes en prairies. En 1854, il a demandé au gouvernement de prêter des capitaux aux propriétaires pour leur permettre d'effectuer des travaux

Les 12 commissaires supérieurs ajoutés par le décret du 5 août 1866 :

Abbatucci Séverin, officier de la légion d'honneur	Député, maire et vice-président de conseil général	-	Bonapartiste conservateur	Propriétaire terrien en Corse
André de la Charente	Député, et directeur de banque	-	Bonapartiste libéral	-

Busson-Billault Julien, commandeur de la légion d'honneur	Député et président de conseil général	-	Bonapartiste libéral	-
Le baron His de Butenval, officier de la légion d'honneur	Sénateur	Libre-échangiste	Bonapartiste libéral	-
Granier de Cassagnac, officier de la légion d'honneur	Député, maire et conseiller général	Libre-échangiste	Bonapartiste intransigeant	-
Gressier Edmond	Député et secrétaire de conseil général. Avocat de métier	-	Bonapartiste	Il sera nommé ministre de l'Agriculture en 1868 et jouera un rôle déterminant dans la réforme des fermes-écoles
Le baron Guy Lafond de Saint-Mür	Député, secrétaire au Corps législatif de 1865 à 1867 et maire	-	Bonapartiste libéral très fidèle	Il dirige une ferme modèle de 120 hectares à la Roche-Haussière (Corrèze)
Le baron de Ladoucette	Sénateur et conseiller général		Bonapartiste conservateur	Il a été notamment partisan de la rédaction d'un Code rural en 1854
Léopold comte de Le Hon	Député et maire	-	Bonapartiste libéral	Membre du comice agricole de Bourg-en-Bresse (Ain), et de la Société d'horticulture pratique et de viticulture de l'Ain. Il est aussi promoteur de la Société hippique de l'Ain
Migneret	Conseiller d'État	-	-	-
Du Miral Alexandre, sera fait commandeur de la légion d'honneur le 14 août 1866	Député, président de conseil général, sera vice-président du Corps législatif de 1867 à 1869. Avocat de métier	Libre-échangiste	Bonapartiste conservateur	Membre de la Société des agriculteurs de France, il a fondé une ferme-école à La Villeneuve (Creuse). Il a entrepris sur ses terres d'importants travaux d'irrigation et des plantations de vignes
De Voize Adolphe, officier de la légion d'honneur (il décède en 1867)	Député et conseiller général	-	Bonapartiste	-

Commissaire remplaçant :

Le baron David Jérôme (Il remplace Forcade la Roquette quand celui-ci devient président de la Commission supérieure, le 30 janvier 1867)	Député, maire et conseiller général. Il deviendra vice-président du Corps législatif en 1867	Libre-échangiste	Bonapartiste ultra et autoritaire	-
--	--	------------------	-----------------------------------	---

Sources :

ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999,

ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Paris, Bourloton, 1889-1891.

TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995,

VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains : contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, rééd. 1870.

Annexe 4 : Décret impérial du 5 août 1866

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1^{er} : Sont nommés Membres titulaires de la Commission supérieure instituée par le décret du 28 mars 1866 et devant laquelle il doit être procédé à l'Enquête sur l'agriculture :

MM. ABBATUCCI (Séverin), député ;
ANDRE (de la Charente), député ;
BUSSON-BILLAULT, député ;
le baron HIS DE BUTENVAL, sénateur ;
GRANIER DE CASSAGNAC, député ;
GRESSIER, député ;
le baron LAFOND DE SAINT-MÛR, député ;
le baron DE LADOUCETTE, sénateur ;
le comte LE HON, (Léopold), député ;
MIGNERET, conseiller d'État ;
DU MIRAL, député ;
DE VOIZE, député

Article 2 : Pour l'organisation des enquêtes régionales, les quatre-vingt-neuf départements de l'Empire sont divisés en vingt-huit circonscriptions composées de la manière suivante :

- 1^{er} circonscription : Eure, Calvados, Manche.
- 2^e circonscription : Orne, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire.
- 3^e circonscription : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.
- 4^e circonscription : Seine-Inférieure.
- 5^e circonscription : Aisne, Pas-de-Calais, Nord.
- 6^e circonscription : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir.
- 7^e circonscription : Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres.
- 8^e circonscription : Loir-et-Cher, Cher, Indre-et-Loire.
- 9^e circonscription : Allier, Nièvre, Puy-de-Dôme.
- 10^e circonscription : Indre, Vienne, Creuse.
- 11^e circonscription : Aube, Marne, Yonne, Loiret.
- 12^e circonscription : Ardennes, Meurthe, Meuse, Moselle.
- 13^e circonscription : Bas-Rhin, Haut-Rhin.
- 14^e circonscription : Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
- 15^e circonscription : Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure.
- 16^e circonscription : Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne.
- 17^e circonscription : Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées.
- 18^e circonscription : Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne.
- 19^e circonscription : Lot, Aveyron, Tarn.

- 20^e circonscription : Corrèze, Cantal, Lozère, Haute-Loire.
21^e circonscription : Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude.
22^e circonscription : Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône.
23^e circonscription : Vaucluse, Drôme, Ardèche.
24^e circonscription : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var.
25^e circonscription : Hautes-Alpes, Isère, Savoie, Haute-Savoie.
26^e circonscription : Vosges, Haute-Saône, Doubs.
27^e circonscription : Loire, Rhône, Jura, Ain.
28^e circonscription : Corse.

Article 3 : Notre ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Vichy, le 5 août 1866.

NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,
Armand BEHIC

*Enquête agricole. 1^{er} série. Documents généraux
– Décrets, rapports, etc. – Séances de la
Commission supérieure, Paris, Impr. Impériale,
tome 1, 1869-1870, p. 31-32.*

Annexe 5 : Les questionnaires spéciaux

Questionnaire spécial n°1

Propriétaire non exploitant.

1. Quelle est l'étendue de la propriété du déposant ? Est-elle d'une seul tenant, composée de grandes pièces ou comprend-elle de nombreuses parcelles ?
2. Est-elle classée dans la contrée parmi les grandes, les moyennes ou les petites propriétés ?
3. Le déposant réside-t-il sur ses terres ? S'il n'y réside pas, ou s'il n'y réside que temporairement, quelle influence son absence peut-elle exercer ?
4. Comment le déposant est-il devenu propriétaire du domaine qu'il possède ? L'a-t-il acheté ou recueilli par héritage ?
5. S'il l'a acheté, à quelle époque et à quel prix ? À quel prix et à quelle époque avait-il été acheté par son prédécesseur¹ ?
6. S'il l'a recueilli par héritage, à quelle époque et dans quelles conditions ?
7. Quelle est la qualité des terres composant la propriété du déposant ? Quelle est la proportion des terres arables, des prairies naturelles, des arbres fruitiers, des bois, etc., ?
8. Quel était, pour chaque qualité de terres, le prix de vente il y a trente ans, et quel est le prix actuel ?
9. Quelles sont les causes des différences existant entre ces prix ?
10. Les ventes de terre se font-elles plus particulièrement en bloc ou en détail ? Quelles sont les différences de prix dans l'un ou dans l'autre cas ?
11. La propriété du déposant est-elle affermée ou exploitée par le système du métayage ?
12. Si elle est affermée, quelle est la durée du bail ? À quelles conditions a-t-il été consenti ?
13. Quel est le prix de location ? Ce prix est-il déterminé en argent ou en produits ?
14. Comment se fait l'évaluation des produits quand le prix du fermage, étant fixé en produits, se paye cependant en argent ?
15. En quoi consistent les redevances et à combien peuvent-elles être évaluées ?
16. Quelles modifications ont eu lieu, sous ces différents rapports, depuis trente ans ?
17. Si la propriété est exploitée par un ou plusieurs métayers, quelles sont les conditions du

¹ Demander communication des actes de ventes.

métayage ?

18. Quel est le mode de rétribution du propriétaire et quel est celui du métayer ? Quels changements se sont produits, à cet égard, depuis trente ans ?

19. Quelles sont les dépenses à la charge du propriétaire ?

20. Le propriétaire est-il en relations directes avec ses métayers ou se sert-il de l'intermédiaire d'un fermier général ?

21. Dans ce dernier cas, quelles sont les conventions faites entre le propriétaire des métairies et le fermier général ?

22. Quels sont, pour la propriété du déposant, les impôts directs qui pèsent sur les terres servant à la production agricole ? (terres arables, prairies naturelles, bois) ?

23. Quelle est la quotité et la nature des impôts perçus ? Au profit de l'État ? Au profit du département ? Au profit des communes ?

24. Quelles sont les variations que ces impôts ont pu subir depuis que la propriété du déposant est entre ses mains ?

25. Quelle a été la quotité des droits de mutation et d'enregistrement payés par le déposant, lorsqu'il est entré en possession de sa propriété ?

26. Quels sont les impôts indirects que la propriété du déposant peut avoir à supporter ?

27. Quelle peut être l'importance des contributions syndicales que la propriété a à payer ?

28. Quelle est, dans les diverses charges énumérées ci-dessus, la part qui incombe soit au propriétaire, soit au fermier ou métayer ?

29. Quelles sont les dépenses d'amélioration de la propriété faites par le déposant ? A-t-il fait exécuter à ses frais des travaux de dessèchement, de drainage, de défrichement, d'irrigation, de chaulage, de marnage etc ?

30. Quelle est l'importance des capitaux dont il peut disposer à cet effet ? Ces capitaux sont-ils suffisants ?

31. Des travaux publics ont-ils été exécutés dans la contrée où est située la propriété du déposant ? A-t-il été créé de nouvelles voies de communication, chemins de fer, routes, canaux, et les voies anciennes ont-elles été améliorées ?

32. En cas d'affirmative, quelle influence ces créations nouvelles ou ces améliorations ont-elles exercée sur la valeur de la propriété ?

33. Quelles mesures le déposant considérerait-il comme propres à donner à sa propriété toute la valeur qu'elle peut acquérir ?

Questionnaire spécial n°2

Propriétaire exploitant.

1. Quelle est l'étendue de la propriété du déposant ? Est-elle d'un seul tenant, composée de grandes pièces ou comprend-elle de nombreuses parcelles ?
2. Est-elle classée dans la contrée parmi les grandes, les moyennes ou les petites propriétés ?
3. Le déposant réside-t-il continuellement sur ses terres ? S'il s'absente temporairement, à qui confie-t-il l'exploitation de sa propriété ?
4. Comment le déposant est-il devenu propriétaire du domaine qu'il possède ? L'a-t-il acheté ou recueilli par héritage ?
5. S'il l'a acheté, à quelle époque et à quel prix ? A quel prix et à quelle époque avait-il été acheté par son prédécesseur² ?
6. S'il l'a recueilli par héritage, à quelle époque et dans quelles conditions ?
7. Quelle est la qualité des terres composant la propriété du déposant ? Quelle est la proportion des terres arables, des prairies naturelles, des arbres fruitiers, des bois, etc., ?
8. Quel était, pour chaque qualité de terres, le prix de vente il y a trente ans, et quel est le prix actuel ?
9. Quelles sont les causes des différences existant entre ces prix ?
10. Les ventes de terre se font-elles plus particulièrement en bloc ou en détail ? Quelles sont les différences de prix dans l'un ou dans l'autre cas ?
11. Quels sont, pour la propriété du déposant, les impôts directs qui pèsent sur les terres servant à la production agricole (terres arables, prairies naturelles, bois) ?
12. Quelle est la quotité et la nature des impôts perçus ? Au profit de l'État ? Au profit du département ? Au profit des communes ?
13. Quelles sont les variations que ces impôts ont pu subir depuis que la propriété du déposant est entre ses mains ?
14. Quelle a été la quotité des droits de mutation et d'enregistrement payés par le déposant, lorsqu'il est entré en possession de sa propriété ?
15. Quels sont les impôts indirects que la propriété du déposant peut avoir à supporter ?
16. Quelle peut être l'importance des contributions syndicales que la propriété a à payer ?
17. Quelle influence la perception des taxes d'octroi, dans les localités où le déposant envoie les produits de son exploitation, peut-elle avoir sur le placement et le prix de ces produits ?

2 Demander communication des actes de ventes.

18. Quel a été, pour l'exploitation du déposant, le montant du capital de première installation ? Quel est le montant de son capital de roulement ?

19. Le déposant possède-t-il des capitaux suffisants pour les besoins de sa culture, le perfectionnement des procédés agricoles et l'amélioration des terres ?

20. Dans le cas contraire, comment peut-il s'en procurer ? Quelles facilités ou quels obstacles rencontre-t-il à cet égard ?

21. À quel taux l'argent qui lui est nécessaire lui est-il habituellement fourni ?

22. Quel est l'usage que fait le déposant de ses épargnes agricoles ? Les emploie-t-il à des placements étrangers à l'agriculture ou à des acquisitions de terre ou à des améliorations agricoles ?

23. Quel est le chiffre des salaires que le déposant paye aux divers ouvriers (hommes et femmes), qu'il emploie dans son exploitation ?

24. Trouve-t-il des ouvriers (hommes et femmes) en quantité suffisante ?

25. Si les ouvriers manquent, quelle en est la cause ?

26. Le déposant, par suite des progrès de sa culture, a-t-il besoin d'un plus grand nombre d'ouvriers aujourd'hui que par le passé ?

27. Le déposant emploie-t-il des machines dans ses exploitations ? Pour quels usages ? Quelle influence l'emploi de ces machines a-t-il sur le taux des salaires et de la main d'œuvre ? Le travail se trouve-t-il diminué ou augmenté à certaines époques de l'année ?

28. La somme de travail que le déposant obtient de ses ouvriers est-elle plus ou moins considérable aujourd'hui qu'autrefois ?

29. Quelles sont aujourd'hui, comparativement à ce qu'elles étaient autrefois, les conditions d'existence des ouvriers agricoles employés par le déposant ? Sont-ils mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés que par le passé ? Leur bien-être général s'est-il accru et dans quelle mesure ?

30. L'état moral de ces mêmes ouvriers s'est-il modifié ? Les relations que le déposant a avec eux sont-elles plus ou moins faciles qu'autrefois ? Quels sont les résultats et les causes des changements survenus ?

31. Le déposant emploie-t-il des ouvriers nomades à certaines époques de l'année et particulièrement pour les grands travaux de la fenaison, de la moisson et de la vendange ? Quelle différence y a-t-il, sous ce rapport, entre l'état actuel des choses et ce qui se passait autrefois ? Quelle influence les faits de cette nature exercent-ils sur les conditions des ouvriers sédentaires et sur leurs rapports avec ceux qui les emploient ?

Pour les autres demandes à adresser au propriétaire exploitant, on ne peut que se référer au Questionnaire général, dont toutes les questions, à partir du n°60, lui sont applicables, sauf à être spécialisées, au lieu d'être présentées sous une forme générale. Ainsi chaque déposant de cette catégorie devra être interrogé, en ce qui se rattache particulièrement à son exploitation, sur ce qui

concerne : les engrais et l'amendement des terres ; les autres charges de l'agriculture ; les conditions particulières de chaque branche de la production agricole, sauf à supprimer, s'il y a lieu, des questions s'appliquant à certaines cultures spéciales qui ne se font pas partout ; la circulation et le placement des produits ; l'influence de la législation sur les intérêts agricoles ; enfin, les objets généraux sur lesquels la personne interrogée pourrait fournir des indications.

Questionnaire spécial n°3

Fermier.

1. Quelle est l'étendue des terres exploitées par le déposant ?
2. Le déposant tient-il toutes ces terres à loyer, ou en possède-t-il une partie comme propriétaire ?
3. Depuis combien de temps le déposant exploite-t-il le domaine dont il est le fermier ?
4. Quelle est la durée et quelles sont les diverses conditions de son bail ?
5. Quel est le prix de son fermage ? Quel est, dans le pays où est située sa ferme, le prix habituel de location des terres suivant leurs diverses qualités ? Quelles variations ces prix ont-ils subies depuis trente ans au moins et quelles ont été les causes de ces variations ?
6. Le fermage se paye-t-il en argent ou en nature ?
7. Quelle est l'importance des redevances et en quoi consistent-elles ?
8. Quelles sont les autres charges qui peuvent peser sur le fermier ?

À partir de la section 5 du Questionnaire général, toutes les demandes de ce Questionnaire peuvent être posées à un fermier, en les spécialisant, en les restreignant d'ailleurs, s'il y a lieu, aux points les plus essentiels, en réglant enfin leur étendue et leur importance d'après la situation particulière, les connaissances théoriques et pratiques, et la capacité du déposant.

En se plaçant à divers points de vue, ce qui ne peut évidemment se faire que sur place, on peut interroger le fermier déposant sur tout ce qui se rapporte aux impôts, aux capitaux et aux moyens de crédit, aux salaires et à la main- d'œuvre, aux engrais et à l'amendement des terres, aux autres charges de la culture, aux conditions particulières de chaque branche de la production agricole (assolements et procédés de culture, défrichements, dessèchements, drainage, irrigations, cultures fourragères, bétail, céréales, autres cultures alimentaires, cultures industrielles, vignes, arbres à fruits, produits divers, sériciculture), à la circulation et au placement des produits agricoles, aux causes générales qui peuvent agir sur la prospérité de l'agriculture, et aux moyens à employer pour améliorer cette situation.

Questionnaire spécial n°4

Métayer.

1. Quelle est l'étendue des terres exploitées par le déposant ?

2. Quelles sont les clauses et les conditions du contrat ou des contrats de métayage faits par le déposant ?

3. Quel est le mode de rétribution du propriétaire ?

4. Quel est le mode de rétribution du métayer ?

5. Quels résultats l'exploitation a-t-elle donnés depuis un certain nombre d'années, en remontant à trente ans si cela est possible, pour le propriétaire et pour le métayer ?

6. Le métayer est-il en rapports directs avec le propriétaire ou les propriétaires des terres qu'il exploite, ou ces rapports ont-ils lieu par l'intermédiaire d'un fermier général ?

7. S'il existe un fermier général, quelles sont les conditions de son intervention entre le métayer et le propriétaire ou les propriétaires des terres exploitées par le déposant ?

8. Quels sont les impôts directs qui sont perçus sur les terres exploitées par le déposant ?

9. Quelle est la part de ces impôts supportée par le propriétaire et celle que le métayer doit acquitter ?

10. Quelle est la quotité des impôts perçus au profit de l'État ? Au profit du département ? Au profit des communes ?

11. Le déposant dispose-t-il de quelques capitaux qu'il puisse appliquer à l'amélioration de ses cultures ?

12. Quel a été le montant du capital de première installation et quel est le chiffre approximatif du capital de roulement ? Ce capital a-t-il été fourni entièrement par le propriétaire ou en partie par le métayer ?

13. Dans le cas où le déposant aurait besoin de capitaux, pourrait-il s'en procurer facilement ? À quelles conditions ?

14. À quels usages le déposant consacre-t-il ses épargnes agricoles ?

Ici viendront se placer les différentes questions relatives aux salaires et à la main-d'oeuvre, aux engrais et à l'amendement des terres, aux autres charges de la culture, aux conditions particulières de chaque branche de la production agricole, au placement et à la circulation des produits, questions qui pourront être posées au métayer déposant, dans la mesure de ce qu'on croira pouvoir attendre de ses connaissances et de son expérience agricole sur ces différents sujets.

AN F¹¹2733. Questionnaires spéciaux

Annexe 6 : Le questionnaire général

I. CONDITIONS GENERALES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

1^{er}. État de la propriété territoriale

1. De quelle manière est divisée la propriété territoriale dans la contrée sur laquelle porte l'Enquête ? Quelles sont les étendues de terrains qui, dans la contrée, sont considérées comme constituant les grandes, les moyennes et les petites propriétés ? Quelles sont les proportions relatives de ces diverses natures de propriétés ?

2. Quelle influence les changements qui ont pu avoir lieu, depuis les trente dernières années, dans la division de la propriété, ont-ils exercée sur les conditions de la production ?

3. En quelle proportion compte-t-on, parmi les ouvriers agricoles, ceux qui, propriétaires de lots de terres plus ou moins importants, travaillent alternativement pour eux et pour les autres ?

2. Mode d'exploitation

4. Quels sont les divers moyens d'exploitation du sol ? Dans quelles proportions existent la grande, la moyenne et petite culture ?

5. Les grands propriétaires, les propriétaires moyens et les petits propriétaires exploitent-ils généralement eux-mêmes et font-ils exploiter sous leurs yeux et à leur compte ?

6. Quelle est, parmi les grands, les moyens et les petits propriétaires, la proportion de ceux qui louent leurs terres à des fermiers ou les font cultiver par des métayers ?

7. Lorsque le régime du métayage existe, est-il d'usage qu'il y ait pour plusieurs domaines un fermier général servant d'intermédiaire entre les propriétaires et les métayers ?

3. Transmission de la propriété

8. Quels sont, pour les différentes espèces de propriétés et pour les divers genre d'exploitation, les prix de vente des terres suivant leur qualité, les variations que ces prix ont pu subir depuis un certain temps, en remontant à trente ans au moins, et les causes de ces variations ?

9. Les domaines sont-ils ordinairement conservés dans une seule main au moyen d'arrangements de famille particuliers, ou sont-ils divisés entre les enfants et les héritiers à la mort du chef de famille, ou enfin sont-ils habituellement vendus ? Quelles sont les conséquences produites dans l'un ou dans l'autre cas ?

10. Les ventes de terres ont-elles lieu plus particulièrement en bloc ou au détail ? Dans quelles proportions se pratiquent ces deux modes de vente ? Quelles sont les différences de prix suivant que l'un ou l'autre est employé ?

4. Conditions de location de la propriété

11. Quels sont les prix de location des terres suivant leurs diverses qualités et dans les différents modes de constitution et d'exploitation de la propriété ? Quelles variations ces prix ont-ils subies depuis trente ans au moins, et quelles ont été les causes de ces variations ?

12. Quelles sont les conditions des baux à ferme, leur durée habituelle, les obligations qu'ils imposent aux fermiers, indépendamment du paiement des fermages, notamment sous le rapport des redevances de toute espèce ? Quelles sont le plus habituellement la nature et la valeur de ces redevances ? Quelles modifications ont eu lieu dans les baux, sous ce dernier rapport particulièrement, depuis trente ans environ ?

13. Quels sont les divers modes de paiement du prix de location des terres par les fermiers ? Ce paiement se fait-il pour la totalité ou pour partie, soit en argent, soit en nature ? Pour le paiement en argent, le prix est-il fixé d'avance et reste-t-il invariable pendant toute la durée du bail, ou se règle-t-il d'après le cours des grains constaté par les mercuriales ? Pour le paiement en nature, quelles conditions spéciales sont imposées ?

14. Quelles sont les clauses et conditions des contrats de métayage ?

5. Capitaux – Moyens de crédit

15. Quels est le montant du capital de première installation dans une exploitation d'une importance donnée, et quel est le montant du capital de roulement ?

16. Ces capitaux suffisent-ils aux besoins de la culture, au perfectionnement des procédés agricoles et à l'amélioration des terres ?

17. Si les capitaux n'existent pas ou ne se trouvent pas en quantité suffisante entre les mains de ceux qui possèdent les propriétés rurales ou qui les exploitent, comment ceux-ci peuvent-ils se les procurer ? Quelles facilités ou quels obstacles rencontrent-ils à cet égard ?

18. A quel taux l'argent qui leur est nécessaire leur est-il habituellement fourni ?

19. Dans le cas où la situation actuelle du crédit agricole serait considérée comme défectueuse, par quels moyens et par quelles modifications à la législation existante serait-il possible de l'améliorer ?

20. Les emprunts faits par les propriétaires ou les exploitants du sol sont-ils consacrés exclusivement à l'amélioration des terres et au développement de la culture ?

21. Quelle est aujourd'hui, comparée à ce qu'elle était à d'autres époques, la situation hypothécaire de la propriété rurale ? Quelle est particulièrement cette situation pour le propriétaire exploitant et pour le propriétaire non exploitant ?

22. Quelle a été l'influence exercée sur l'emploi des capitaux et des épargnes agricoles par le développement qu'a pris la fortune mobilière, et par la création de valeurs de toute nature ?

6. Salaires – Main-d'œuvre

23. Les salaires des ouvriers de la culture ont-ils augmenté, et dans quelle proportion ?
24. En a-t-il été de même des salaires des ouvriers et des domestiques autres que les domestiques employés pour la culture ?
25. Quelles sont les causes de l'augmentation des salaires ?
26. Le personnel agricole a-t-il diminué ? Le nombre des ouvriers ruraux est-il en rapport avec les besoins de la culture, ou est-il devenu insuffisant ?
27. S'il y a insuffisance d'ouvriers agricoles, quelles en sont les causes ?
28. Le mouvement d'émigration des populations rurales vers les villes et l'abandon du travail des champs pour le travail industriel se sont-ils produits dans des proportions sensibles ?
29. En cas d'affirmative, quelle est la proportion, dans ce mouvement d'émigration, entre le nombre des hommes seuls, celui des ménages et celui des femmes ou des filles seules ?
30. Les ouvriers qui émigrent des campagnes vers les villes sont-ils des terrassiers ou des ouvriers agricoles ? Appartiennent-ils, au contraire, à des corps d'état tels que maçons, charpentiers, etc. ou à la classe des domestiques de maison ?
31. Le manque de bras, là où il se fait sentir, provient-il uniquement de la diminution du nombre des ouvriers agricoles ? Ne résulte-t-il pas, dans une certaine mesure, des progrès de l'agriculture et, notamment, de l'extension donnée aux cultures industrielles, dont les travaux sont plus multipliés et exigeraient, dès lors, un personnel plus considérable pour une même surface cultivée ?
32. L'insuffisance des ouvriers agricoles ne provient-elle pas aussi de ce qu'un certain nombre d'entre eux, devenus propriétaires, travaillent une partie du temps sur leur propriété et n'offrent plus leurs services ou les offrent moins à ceux qui les employaient autrefois ?
33. L'insuffisance ne peut-elle pas être attribuée en partie à ce que les familles seraient moins nombreuses aujourd'hui qu'autrefois ?
34. Quelle a été l'influence exercée sur la diminution du personnel agricole, sur le taux des salaires et de la main-d'oeuvre par l'emploi des machines dans l'agriculture ? L'emploi de ces machines s'est-il déjà étendu dans la contrée et a-t-il une tendance à se vulgariser de plus en plus ?
35. L'usage des machines à battre, particulièrement, n'a-t-il pas enlevé du travail aux ouvriers agricoles à une certaine époque de l'année, et ces ouvriers n'ont-ils pas dû exiger une augmentation de salaire pour les autres travaux ? N'y a-t-il pas là aussi une cause d'émigration ?
36. La manière de moissonner n'a-t-elle pas subi des modifications et n'exige-t-elle pas un personnel moins nombreux que par le passé ?
37. La somme de travail obtenue des ouvriers agricoles est-elle plus ou moins considérable que par le passé ?
38. Les conditions d'existence de cette partie de la population se sont-elles améliorées ?

S'est-il produit des modifications favorables dans la manière dont elle est nourrie, dont elle est vêtue et logée ? Son bien-être général s'est accru, et dans quelle mesure ? L'instruction primaire est-elle dirigée dans un sens favorable à l'agriculture, et quelle est son influence sur le choix des professions ? Les sociétés de secours mutuels sont-elles suffisamment répandues dans les campagnes ? L'assistance publique y est-elle convenablement organisée ?

39. S'est-il opéré des changements dans l'état moral des ouvriers de la campagne ? Leurs relations avec ceux qui les emploient sont-elles moins faciles qu'autrefois ? Quels sont les résultats et les causes des changements survenus sous ce rapport ?

40. Y aurait-il avantage à étendre aux ouvriers agricoles les dispositions de la loi du 22 juin 1854 relatives aux livrets ?

41. Le nombre des ouvriers nomades qui viennent se mettre à la disposition des cultivateurs pour les grands travaux de la moisson et de la vendange est-il plus ou moins considérable aujourd'hui que par le passé ? Quelle influence les faits de cette nature exercent-ils sur la condition des ouvriers sédentaires et sur leurs rapports avec ceux qui les emploient ?

7. Engrais – Amendement des terres

42. Quels sont les divers engrais ou amendements dont l'agriculture fait usage dans le pays ?

43. La production du fumier est-elle suffisante ? Y a-t-il besoin d'y suppléer par l'achat d'engrais naturels ou artificiels ?

44. Pour une étendue donnée de terres, combien a-t-on ordinairement de chevaux, d'animaux de race bovine, ovine, porcine, etc. ? Ce nombre est-il ce qu'il devrait être eu égard à l'importance de l'exploitation ? Est-il suffisant pour donner la quantité de fumier nécessaire ? S'il ne l'est pas, quelles sont les circonstances qui s'opposent à ce qu'il atteigne la proportion voulue ?

45. Quels sont les frais que l'agriculture a à supporter pour l'achat d'engrais naturels ou artificiels ? Trouve-t-elle à cet égard des facilités et des garanties suffisantes ? Que pourrait-il être fait pour augmenter ces facilités et ces garanties ?

46. A quelles dépenses l'agriculture de la contrée a-t-elle à faire face pour le chaulage, le marnage ou autres amendements des terres, et quelles difficultés peuvent s'opposer à ce qu'on se procure les matières les plus propres à améliorer la qualité du sol et à augmenter sa force de production ?

8. Autres charges de la culture

47. Quels sont les frais accessoires que supporte la culture pour la construction et l'entretien des bâtiments ruraux et leur assurance contre l'incendie ? Comment ces frais se répartissent-ils entre les propriétaires des biens ruraux et ceux qui les exploitent ?

48. Quelles sont les charges qu'imposent aux cultivateurs l'assurance de leurs récoltes contre l'incendie ou la grêle et l'assurance contre la mortalité des bestiaux ?

49. Quels sont les frais d'achat et d'entretien du matériel agricole ?

50. Quelles sont les autres charges qui incombent à l'agriculture ?

II. CONDITIONS SPECIALES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

9. Procédés de culture – Assolements

51. Quels sont, aujourd'hui, pour la grande, la moyenne et la petite culture, les divers modes d'assolement, et particulièrement ceux qui sont le plus fréquemment suivis ?

52. Quelles modifications ont été apportées, sous ce rapport, à l'ancien état de choses ?

53. Quelle est l'étendue des terres affectées à chaque culture ? La proportion qui existe entre les différentes cultures est-elle motivée par la nature du sol et par la qualité des terres, ou est-elle déterminée par les facilités qu'offre le placement de certains produits ? Doit-elle être considérée comme étant la plus profitable au producteur, et, si elle n'est pas ce qu'elle devrait être, quelles sont les circonstances qui mettent obstacles à ce qu'elle soit modifiée ?

54. Quels ont été, depuis un certain nombre d'années, en remontant à trente ans au moins, les progrès accomplis et les améliorations réalisées dans la culture du sol ?

55. Dans quelle mesure les divers procédés agricoles se sont-ils perfectionnés ?

10. Défrichements

56. Quelle a été l'importance des travaux de défrichements opérés dans la contrée, et quel en a été le résultat ?

57. Quelle est l'étendue des landes et autres terres incultes ?

58. Quelles sont les causes qui se sont opposées, jusqu'à présent, à ce qu'elles aient été mises en valeur ?

11. Dessèchements

59. Quelle a été l'étendue des dessèchements opérés dans la contrée depuis les trente dernières années, et quel en a été le résultat ?

60. Quels obstacles la législation pourrait-elle opposer à ce qu'ils prissent plus de développement ?

12. Drainage

61. Quelle est, dans la contrée, l'étendue des terres auxquelles le drainage pourrait être utilement appliqué ?

62. Quel a été, jusqu'à présent, le développement donné à cette pratique agricole ? Quels en ont été les résultats ?

63. Quelles sont les circonstances qui ont pu s'opposer à ce qu'elle prît plus d'extension ?

13. Irrigations

64. Quel est l'état des irrigations dans la contrée ? Sont-elles naturelles ou artificielles ?

65. Les irrigations naturelles par débordements ont-elles diminué ou augmenté ?

66. Quels sont les obstacles qui ont pu s'opposer à l'extension de la pratique des irrigations dans les terres où elle serait utile ?

67. Quelle influence favorable ou contraire le régime actuel des eaux peut-il exercer sur le progrès des irrigations ?

14. Prairies et cultures fourragères

68. Quelle est, dans la contrée, l'étendue relative des prairies naturelles ?

69. Quel est le rendement moyen en fourrage des prairies naturelles ? Quel est le prix de vente de ces fourrages depuis dix ans ?

70. Quelle est l'étendue relative des terres cultivées en prairies artificielles ?

71. Quels sont les frais de culture de ces prairies pour une étendue donnée en mesure locale et ramenée à l'hectare ?

72. Cultive-t-on dans la contrée d'autres plantes destinées à la nourriture des animaux, telles que choux, betteraves, navets, carottes, etc. ? Quelle est l'étendue relative des terres employées à ces cultures ? Quels sont leur rendement moyen et les frais qui leur incombent ?

73. A t-il été donné, depuis un certain nombre d'années, un développement sensible aux cultures fourragères, et dans quelle proportion ?

74. Quel est le rendement moyen des terres cultivées en plantes fourragères des diverses espèces : trèfle, luzerne, sainfoin, betteraves, choux, etc. ?

75. Quel est le prix de vente de ces divers produits ?

15. Animaux

76. Quels sont, pour les animaux de chaque sorte : chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches, veaux, moutons, porcs, les frais de toute nature que le cultivateur a à supporter pour dépenses d'achat, d'élevage, de nourriture, d'entretien, d'engraissement, etc. ? A quels prix les animaux de chaque espèce lui reviennent-ils, et à quels prix se vendent-ils ?

77. Y a t-il amélioration de la quantité et de la qualité des animaux ? Quels changements se sont opérés à cet égard depuis trente ans, soit par le choix des races, soit par leur perfectionnement, soit par des meilleurs procédés d'élevage et d'engraissement ?

78. Quelles facilités nouvelles l'extension des cultures fourragères, sur les points où elle a été constatée, a-t-elle procurées pour l'élevage et la production des engrais ? Achète-t-on pour les

animaux des aliments non fournis par l'exploitation ?

79. Existe-t-il un écart trop élevé entre le prix du bétail sur pied et celui de la viande au détail ? A quelles causes doit-on attribuer cet écart ?

80. Quel parti les cultivateurs tirent-ils des autres produits provenant des animaux de la ferme, tels que les laines, le beurre, le lait, les fromages, etc. ?

81. Quelles ressources les cultivateurs trouvent-ils dans l'élevage de la volaille ?

16. Céréales

82. Quelle est, dans la contrée, l'étendue des terres cultivées en céréales de diverses espèces ? En froment ? En méteil ? En seigle ? En orge ? En maïs ? En sarrasin ? En avoine ?

83. Quels sont, pour chacune de ces céréales, les frais de culture d'un hectare de terre, ou de la mesure employée dans la localité, et dont le rapport avec l'hectare serait indiqué ?

84. Quel est le détail de ces différents frais ? Pour les labours ? Pour le hersage ? Pour le roulage ? Pour le coût des semences ? Pour le prix de l'ensemencement ? Pour les façons d'entretien ? Pour la moisson ? Pour la rentrée des grains ? Pour le battage, nettoyage, etc. ?

85. Quel est le rendement par hectare pour chacune de ces espèces de céréales depuis dix ans ?

86. La production des céréales de chaque espèce a-t-elle augmenté dans une proportion sensible depuis trente ans ? S'il y a eu augmentation, à quelles causes doit-elle être particulièrement attribuée ? L'importation d'espèces nouvelles de céréales donnant un rendement plus considérable a-t-elle contribué dans une mesure un peu importante aux progrès de la production ?

87. Quels ont été les prix de vente des diverses espèces de céréales et les variations que ces prix ont pu subir depuis dix ans ?

88. L'emploi des épargnes du cultivateur à la formation de petites réserves de grains est-il aussi fréquent que par le passé ?

89. La qualité des différentes sortes de céréales s'est-elle améliorée par suite d'une culture plus soignée ? Le poids d'une mesure déterminée de grains de chaque espèce s'est-il accru depuis trente ans, et dans quelles proportions ?

90. Quel parti les cultivateurs tirent-ils de leurs pailles ? Quelle est la portion qu'ils utilisent dans leur exploitation et celle qu'ils peuvent livrer à la vente ?

17. Cultures alimentaires autres que les céréales proprement dites

91. Quel est, dans la contrée, l'étendue des terres cultivées en plantes alimentaires autres que les céréales proprement dites ? En pommes de terre ? En légumes secs ? En légumes frais ?

92. Quels sont, pour chacun de ces produits, les frais de culture d'un hectare ou d'une mesure de terre déterminée et ramenée à l'hectare ?

93. Quel est le rendement de chaque produit ? Quelles sont les variations que ce rendement a pu éprouver depuis dix ans ?

94. Quels sont les prix de vente de chaque produit et les changements que ces prix ont pu subir depuis dix ans ?

95. Leur production a-t-elle varié d'importance, et pour quelles causes ?

18. Cultures industrielles

96. Quelle est l'étendue des terrains cultivés en plantes industrielles de toute nature ? En betteraves ? En graines oléagineuses : colza, navette, œillette, cameline et autres ? En plantes textiles : chanvre, lin, etc. ? En tabac ? En houblon ? En plante tinctoriales : garance, safran, etc. ?

97. Quels sont, pour chacun de ces produits, les frais de culture par hectare ou par mesure locale ramenée à l'hectare ? Quel est le détail des différents frais pour chaque nature de produit ?

98. Quel est le rendement de chaque produit et les variations que ce rendement a pu éprouver depuis dix ans ?

99. La production de chacune de ces cultures industrielles s'est-elle développée ou s'est-elle amoindrie ? A quelles causes doit-on attribuer l'augmentation ou la diminution ?

100. Quels sont les prix de vente de chaque produit et les variations que ces prix ont pu subir depuis dix ans ?

19. Sucres indigènes et alcools

101. Quelle est l'importance de la fabrication des sucres indigènes dans la contrée ?

102. La production des alcools y joue-t-elle un rôle considérable ?

103. Quels ont été les progrès réalisés dans ces deux industries ?

20. Vignes

104. Quelle est, dans la contrée, l'étendue des terres cultivées en vignes ? La culture de la vigne y a-t-elle reçu de l'extension depuis dix ans ?

105. Quelles sont les modifications qui ont pu être apportées depuis trente ans à cette culture ? Quelles sont les causes de ces modifications ?

106. Quelles sont les principales espèces cultivées, et quelle est la nature et la qualité des vins récoltés ?

107. Des progrès ont-ils été réalisés, soit par un meilleur choix des cépages, soit par des améliorations introduites dans les procédés de culture ?

108. Les procédés de fabrication des vins se sont-ils améliorés ?

109. Quels sont les frais de culture des terres plantées en vignes, soit par hectare, soit par mesure locale dont le rapport avec l'hectare serait indiqué ? Quel est le détail des divers travaux que nécessite la culture de la vigne et des frais auxquels donne lieu chacun de ces travaux ?

110. Quel est le rendement par hectare ou par mesure locale des terres plantées en vignes, et quelles sont les variations que ce rendement a éprouvées depuis dix ans ?

111. Quels sont les prix de vente des vins, et quels changements ont-ils subis depuis dix ans ? Le placement des vins des diverses qualités est-il plus ou moins facile que par le passé ?

21. Culture des arbres à fruits

112. Quelle est l'importance de la culture des pommiers et des poiriers à cidre ?

113. A quels frais donne lieu cette culture dans une exploitation d'une étendue déterminée, et quels profits en tire le cultivateur ?

114. Quelle est l'importance des plantations d'oliviers, de noyers, d'amandiers, etc. ?

115. Quels sont les frais, quel est le rendement de ces cultures dans une exploitation d'une étendue déterminée ? Quels sont les prix de vente des produits ?

116. Quelle est l'importance de la culture des fruits destinés à l'alimentation et qui sont consommés frais ou conservés ?

117. Quels sont les frais de culture et le rendement, pour une exploitation d'une étendue donnée, des pruniers, abricotiers, pêchers, cerisiers, poiriers, pommiers, etc. ?

118. Quels sont les prix de vente des produits qui en proviennent, et quelles modifications favorables à l'agriculture ont eu lieu depuis un certain nombre d'années dans la manière de tirer parti de ces divers produits ?

22. Sériciculture

119. Dans les pays adonnés à la sériciculture, quelles sont actuellement les conditions de la culture des mûriers et de l'éducation des vers à soie ?

120. Quelles différences existent, à cet égard, entre l'ancien état de choses et la situation actuelle ?

121. Quelle est la diminution de revenu causée dans la contrée par la maladie des vers à soie ?

122. Quelles réductions ont eu lieu, pour cette cause, dans le nombre et dans l'importance des établissements spécialement affectés à l'éducation des vers à soie ou annexés aux exploitations rurales ?

23. Proportion des cultures et des produits cultivés

123. Quelle est, dans la contrée, la proportion des recettes brutes en argent que donne chacun

des produits ci-dessus énumérés ?

124. Quelle est cette proportion pour une exploitation prise comme type ordinaire du pays ?

III. CIRCULATION ET PLACEMENT DES PRODUITS AGRICOLES

125. Quelles facilités et quels obstacles rencontrent l'écoulement et le placement des produits agricoles de la contrée, leur circulation et leur transport ?

126. Quels sont les débouchés qui leur sont déjà ouverts et ceux qu'il serait possible de leur ouvrir encore ?

127. Quels progrès la viabilité y a-t-elle faits depuis un certain nombre d'années, en remontant à trente ans au moins ?

128. Quelle a été l'étendue des voies de communication nouvellement créées et l'importance des améliorations apportées à celles qui existaient ?

129. Quelles ont été les lignes de chemins de fer construites et mises en exploitation ?

130. Quels travaux, pour la création des voies nouvelles ou l'amélioration des voies existantes, ont été faits en ce qui concerne les routes impériales ?

131. Mêmes questions pour les routes départementales.

132. Mêmes questions pour les chemins de grande communication.

133. Mêmes questions pour les chemins vicinaux.

134. Mêmes questions pour les chemins ruraux et d'exploitation.

135. Mêmes questions pour les fleuves, rivières et canaux.

136. Quelle est la direction donnée aux divers produits agricoles de la contrée, et quelles variations cette direction a-t-elle éprouvée depuis trente ans ?

137. La facilité et la rapidité plus grandes des communications ont-elles, depuis un certain nombre d'années, donné de l'extension aux expéditions des produits agricoles à des distances éloignées ?

138. Quels sont ceux de ces produits qui ont plus particulièrement pris part à ce mouvement ?

139. Quels progrès serait-il possible de réaliser encore à cet égard ?

140. Quelle influence le perfectionnement des voies de communication a-t-il exercée sur le prix de revient des produits agricoles ?

141. La facilité des communications a-t-elle eu pour effet de niveler les prix et de faire disparaître les inégalités souvent considérables à cet égard d'une contrée à une autre ? Ne serait-ce

pas par ce motif que l'on peut expliquer que, dans certaines contrées où les récoltes ont mal réussi, les prix restent à un taux peu élevé, tandis qu'elles se maintiennent à un chiffre rémunérateur dans des pays où les récoltes ont été surabondantes ?

142. Quelle comparaison peut-on établir sous ce rapport entre l'ancien état de choses et la situation actuelle ?

143. Quels sont les frais de transport que les produits agricoles ont à supporter pour être dirigés des lieux de production sur les lieux de consommation ?

144. A combien s'élèvent ces frais sur les chemins de fer ? Quels sont les prix des tarifs et les autres dépenses accessoires ?

145. Quelles sont les dépenses de transport par les routes de terre ?

146. Quels sont les frais de transport par les voies navigables ? Quelle peut être particulièrement l'influence exercée sur les débouchés par les droits de navigation intérieure perçus sur les fleuves, rivières et sur les canaux appartenant à l'État ou exploités par voie de concession ?

IV. LEGISLATION – REGLEMENTS – TRAITES DE COMMERCE

147. Les grains importés de l'étranger sont-ils venus depuis quelques années faire concurrence aux grains indigènes sur les marchés de la contrée ? Dans quelle mesure ? Quels ont été les effets de cette concurrence ?

148. Quelle part la contrée a-t-elle prise au mouvement d'exportation des céréales françaises à destination de l'étranger ? Si des expéditions de ce genre ont eu lieu, quel en a été l'effet ?

149. Quels ont été les effets produits par la suppression de l'échelle mobile et quelle est l'influence de la législation qui régit aujourd'hui notre commerce d'importation et d'exportation des grains avec l'étranger depuis la loi du 15 juin 1861 ?

150. Quelle influence attribue-t-on aux opérations d'importation temporaire des blés étrangers pour la mouture et de réexportation de farines, et à l'application des règlements spéciaux relatifs à ces opérations, notamment en ce qui concerne les acquits-à-caution ?

151. Quelle a été, dans la contrée, l'importance des quantités de blés étrangers introduits pour la mouture ? Quelles ont été les quantités de farines en représentation des blés étrangers admis pour la mouture ? Quel effet ces opérations ont-elles pu avoir sur le cours des grains ?

152. Quelle action ont pu exercer les traités de commerce conclus avec diverses puissances étrangères au point de vue du placement, des prix de vente et des débouchés extérieurs des divers produits agricoles, savoir : Les céréales ? Les vins et spiritueux ? Les sucres indigènes ? Le bétail ? Les laines ? Les beurres et les fromages ? Les volailles et les œufs ? Les légumes et les fruits frais ? Les graines oléagineuses ? Les plantes textiles ? Les plantes tinctoriales, etc. ?

153. Quelle influence ces mêmes traités ont-ils pu avoir sur les prix de vente et de location des terres qui sont à portée de profiter des nouveaux débouchés extérieurs qu'ils ont créés ?

154. Quel a été l'effet de ces traités sur l'importation étrangère et, par suite, sur le prix de revient des matières premières servant à l'agriculture, notamment : les fers et, par suite, les machines agricoles et les instruments aratoires ? Les engrais ou autres substances servant à l'amendement des terres ? Les étoffes et les vêtements, etc. ?

V. QUESTIONS GENERALES

155. Quels sont, dans la législation civile et générale, les points auxquels il paraîtrait y avoir lieu d'apporter des modifications que l'on considérerait comme utiles à l'agriculture ?

156. Quels sont, dans la législation fiscale, les points auxquels il paraîtrait y avoir lieu d'apporter des modifications que l'on considérerait comme utiles à l'agriculture ?

157. Quelles sont les autres causes générales qui ont pu influencer dans un sens favorable ou nuisible sur la prospérité agricole ?

158. Quelles sont les causes secondaires qui pourraient créer des obstacles plus ou moins sérieux au libre développement de cette prospérité ?

159. Les réunions commerciales, telles que les foires et marchés, destinées à la vente des produits agricoles, sont-elles en nombre insuffisant, ou sont-elles, au contraire, trop multipliées ?

160. Existe-t-il des mesures réglementaires émanant des autorités locales et qui seraient de nature à entraver la transaction ?

161. Quels seraient enfin les moyens les plus propres à améliorer la condition de l'agriculture, et quelles mesures croirait-on devoir proposer dans ce but ?

Annexe 7 : Règlement du 6 août 1866

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,
Sur l'avis de la Commission supérieure instituée par le décret du 28 mars 1866, pour
procéder à une Enquête générale sur l'agriculture ;
En exécution dudit décret et de celui du 5 août 1866,

Arrêté :

Article 1^{er} : L'Enquête agricole ordonnée par le décret du 28 mars 1866 aura lieu dans tous les départements de l'Empire, conformément à ce décret, à celui du 5 août 1866 et aux dispositions ci-après.

Article 2 : Cette Enquête se divisera entre 28 circonscriptions ainsi composées (voir l'article 2 du décret du 5 août 1866, annexe n°4)

Article 3 : Aux termes de l'article 6 du décret du 28 mars, sont désignés pour diriger l'Enquête et pour présider les commissions départementales dans les circonscriptions ci-dessus énoncées, savoir :

- 1^{er} circonscription : M. le duc d'ALBUFERA, député
- 2^e circonscription : M. MIGNERET, conseiller d'État
- 3^e circonscription : M. DE LAVENAY, conseiller d'État
- 4^e circonscription : M. GRESSIER, député
- 5^e circonscription : M. SUIN, sénateur
- 6^e circonscription : M. JOSSEAU, député
- 7^e circonscription : M. LE ROUX (Alfred), vice-président du Corps législatif
- 8^e circonscription : M. GUILLAUMIN, député
- 9^e circonscription : M. le baron DE VEAUCE, député
- 10^e circonscription : M. DU MIRAL, député
- 11^e circonscription : M. GENTEUR, conseiller d'État
- 12^e circonscription : M. le baron DE BENOIST, député
- 13^e circonscription : M. TISSERAND, inspecteur général des domaines de la Couronne
- 14^e circonscription : M. DAILLY (Adolphe), membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France
- 15^e circonscription : M. ANDRE (de la Charente), député
- 16^e circonscription : M. DE FORCADE LA ROQUETTE, vice-président du Conseil d'État
- 17^e circonscription : M. LARRABURE, député
- 18^e circonscription : M. GRANIER DE CASSAGNAC, député
- 19^e circonscription : M. CAZE, président de chambre à la cour impériale de Toulouse, ancien président de la Société d'agriculture de cette ville
- 20^e circonscription : M. le baron LAFOND DE SAINT-MÛR, député
- 21^e circonscription : M. BUSSON-BILLAULT, député
- 22^e circonscription : M. GAUDIN, conseiller d'État
- 23^e circonscription : M. COMBES, membre de l'Institut, inspecteur général des mines, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture
- 24^e circonscription : M. CHASSAIGNE-GOYON, conseiller d'État
- 25^e circonscription : M. DE VOIZE, député
- 26^e circonscription : M. CORNUDET, conseiller d'État

27^e circonscription : M. le comte LE HON (Léopold), député

28^e circonscription : M. ABBATUCCI (Séverin), député

Article 4 : Chacun des présidents d'enquête sera assisté soit d'un inspecteur général de l'agriculture, soit d'un autre représentant du département de l'agriculture désigné par un arrêté spécial. Un auditeur au Conseil d'État et un secrétaire-rédacteur lui seront également adjoints pour recueillir les dépositions faites ans les enquêtes orales.

Article 5 : Des exemplaires imprimés du Questionnaire général de l'Enquête adopté par la Commission supérieure seront envoyés particulièrement aux chambres consultatives d'agriculture, aux sociétés d'agriculture, aux comices agricoles, avec invitation de répondre par écrit à toutes les questions sur lesquelles ils croiraient pouvoir fournir d'utiles indications. Le Questionnaire sera également envoyé aux membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. Toutes les dépositions écrites seront adressées au préfet, qui les remettra au président de la commission. Elles seront soumises à cette commission.

Article 6 : Conformément à l'article 6 du décret du 28 mars 1866, le préfet d'accord avec le président de l'Enquête, formera une commission qui comprendra, en outre de l'inspecteur général ou d'un autre fonctionnaire de l'agriculture et du secrétaire général de la préfecture, des personnes choisies parmi les plus compétentes du département, en nombre au moins égal à celui des arrondissements dont le département sera composé.

Article 7 : Le président de l'Enquête donnera avis au préfet de l'époque précise à laquelle elle s'ouvrira dans chaque département. Il en informera également le Commissaire général.

Article 8 : Le préfet adressera immédiatement des convocations aux membres désignés pour faire partie de la commission départementale.

Article 9 : Des affiches apposées dans chaque commune feront connaître l'époque de l'ouverture de l'Enquête et les délais dans lesquels les personnes qui désireraient être entendues devront adresser leur demande au président.

Article 10 : Les commissions départementales tiendront leurs séances au chef-lieu du département. Elles pourront, d'ailleurs, se réunir sur d'autres points lorsqu'elles le jugeront nécessaire pour que l'Enquête produise des résultats aussi complets que possible.

Article 11 : Elles pourront, en outre, déléguer un ou plusieurs de leurs membres pour se transporter sur les points où il pourrait être utile de le faire, et prendre toutes les dispositions qu'elles croiraient propres à faire pénétrer l'Enquête dans les campagnes.

Article 12 : Avant l'ouverture de l'Enquête, le président désignera les déposants qui seront entendus.

Article 13 : Les dépositions seront recueillies et rédigées immédiatement : elles seront lues aux déposants et acceptées par eux.

Article 14 : Les rapports des présidents des enquêtes et les pièces à l'appui seront adressés au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, pour être mis sous les yeux de la Commission supérieure.

Article 15 : Les différents rapports des présidents des enquêtes et tous les dossiers des commissions

départementales seront remis, en dernier lieu, au Commissaire général de l'Enquête, pour servir, avec les autres documents recueillis par la Commission supérieure et par l'Administration, à établir, conformément à l'article 9 du décret du 28 mars 1866, un rapport général d'après lequel seront arrêtées les questions sur lesquelles la Commission supérieure sera appelée à délibérer.

Article 16 : Le Commissaire général de l'enquête est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 6 août 1866.

Armand Béhic

*Enquête agricole. 1^{er} série. Documents généraux
– Décrets, rapports, etc. – Séances de la
Commission supérieure, Paris, Impr. Impériale,
tome 1, 1869-1870, p. 33-36.*

Annexe 8 : Prix moyen annuel de l'hectolitre de froment

Prix moyen annuel de l'hectolitre de froment par département breton depuis 1859

<i>Morbihan</i>	
<i>Année</i>	<i>Prix moyen en F</i>
1859	15,93
1860	20,02
1861	23,98
1862	23,85
1863	18,88
1864	17,05
1865	15,65

<i>Finistère</i>	
<i>Année</i>	<i>Prix moyen en F</i>
1859	16,32
1860	20,16
1861	22,37
1862	23,04
1863	19,64
1864	16,20
1865	15,81

<i>Côtes-du-Nord</i>	
<i>Année</i>	<i>Prix moyen en F</i>
1859	16,14
1860	20,04
1861	22,99
1862	21,48
1863	17,89
1864	16,25
1865	15,16

<i>Ille-et-Vilaine</i>	
<i>Année</i>	<i>Prix moyen en F</i>
1859	14,75
1860	19,63
1861	24,21
1862	21,72
1863	17,54
1864	16,78
1865	15,16

<i>Loire-Inférieure</i>	
<i>Année</i>	<i>Prix moyen en F</i>
1859	15,11
1860	20,09
1861	23,96
1862	20,78
1863	18,58
1864	16,60
1865	14,10

Prix moyen annuel de l'hectolitre de froment pour la Bretagne et la France depuis 1859¹

	<i>Année</i>	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	<i>Prix moyen sur les sept dernières années</i>
<i>Prix moyen en F</i>	<i>Bretagne</i>	15,65	19,99	23,50	22,17	18,51	16,58	15,18	18,80
	<i>France</i>	16,74	20,24	24,55	23,24	19,78	17,58	16,41	19,79

1 Les données pour les cinq départements bretons sont tirées de *l'Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine*, et de *l'Enquête départementale, 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure*, Paris, Impr. Impériale, 1867. Pour le Morbihan voir p. 49, le Finistère, p. 103, les Côtes-du-Nord, p. 143, pour l'Ille-et-Vilaine, p. 177 et pour la Loire-Inférieure, p. 75. Les données concernant la moyenne française sont quant à elles disponibles, pour les années 1859 à 1863, dans le premier numéro du *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique* de 1865, p. 159, et pour les années 1864 et 1865, dans le premier numéro de la même revue, année 1866, p. 278.

Annexe 9 : Article du *Journal de Rennes* du 30 mars 1866

« M. Béhic voulait vanter les progrès agricoles, le bien-être des campagnes, et ne pouvait cependant, en présence de l'enquête, contester les souffrances de l'agriculture. Aussi les plus étranges contradictions éclatent dans les paroles de M. le ministre : il dit, à un endroit, que la richesse agricole est prouvée par "l'accroissement de l'aisance et du bien-être dans tous les rangs de la famille agricole et par l'abondance de l'épargne publique" ; et, quelques lignes plus bas, M. Béhic s'écrie : "Oui, l'agriculture souffre..."

M. le ministre avait aussi à défendre le système nouveau que son administration a dû appliquer, mais son devoir l'obligeait à également à reconnaître la nécessité de l'enquête. La tâche n'était pas facile, car si le régime nouveau est aussi bon qu'il a voulu l'affirmer, l'enquête ne serait pas une nécessité. M. Béhic a cru se tirer d'embarras en rejetant les infortunes de l'agriculture sur des phénomènes célestes, sur des "circonstances accidentelles", sur "l'effet d'une malheureuse coïncidence", qui ont fait que certaines régions du territoire "ont été simultanément atteintes par la rareté et par le bas prix des céréales". Mais, s'est-il écrié, les "principes de liberté que régissent aujourd'hui tous les commerces *sont hors de cause* dans la crise momentanée qui traverse l'agriculture".

M. Béhic insiste sur ce point : sa grande préoccupation est de mettre hors de toute atteinte "ces principes de libertés" et la manière dont l'administration les a appliqués. La crise que nous traversons, c'est la Providence qui nous l'a envoyée, et non l'imprévoyance des hommes. Voilà le système de défense du ministre : "*Cette crise tient à des influences passagères d'un ordre supérieur, impénétrables comme les desseins de la Providence, et qui échappent comme elle à l'action et à la précision humaines*".

S'il en est ainsi, on se demande : à quoi bon l'enquête ? Pour faire cesser une crise qui entre dans les desseins de la Providence, des prières publiques ne conviendraient-elles pas mieux que des pétitions et des doléances ? Lorsqu'une calamité passagère, qui tient à un ordre supérieur impénétrable, s'abat dans un pays, il n'y a qu'à prier le Dieu de miséricorde d'éloigner ce fléau de ses enfants pécheurs. Mais ici, il nous faut bien le dire, nous ne pensons pas que ce soit un fait de cet ordre-là qui nous frappe. Les "desseins de la Providence" que M. Béhic croit voir dans la crise actuelle et qui échappent, selon lui, à la prévision humaine, sont tout simplement les conséquences, parfaitement prévues et signalées avec énergie par des humains, de la modification apportée inopinément à notre régime commercial ».

Journal de Rennes, 30 mars 1866

Annexe 10 : Les commissaires départementaux

Morbihan :

<i>Nom</i>	<i>Fonction(s)</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Idéologie(s) connue(s)</i>	<i>Remarque du préfet</i>
M. Rochard ¹	Conseiller général	Napoléonville	Libre-échangiste	-
M. Carouge ²	Propriétaire à Coëtbo au Guer, membre du conseil d'arrondissement, président du comice agricole de Guer	Ploërmel	Bonapartiste et Libre-échangiste	Venu depuis quelques années seulement dans le pays, il a promptement gagné les sympathies des populations du canton. Dévoué au Gouvernement de l'Empereur, il offre par son caractère les garanties d'une loyale indépendance et possède des connaissances pratiques. Partisan de la nouvelle législation sur les céréales, il n'a vu dans la crise agricole qu'une réunion de circonstances passagères mais malheureusement trop persistantes dont il fallait s'efforcer d'atténuer les effets par l'emploi de procédés de culture plus économiques et par l'adoption de judicieuses modifications avec systèmes suivis.
M. de Genouilhac ³	Propriétaire d'une exploitation de 100 ha	Ploërmel	-	-
M. le comte de la Ferrière	Propriétaire à Bréhan-Loudéac, membre du conseil général, ancien président du comice agricole de Rohan, membre de la Société d'agriculture de l'arrondissement et de la chambre consultative, maire de Bréhan-Loudéac	Ploërmel	Légitimiste et protectionniste	Agriculteur essentiellement praticien. Il a radicalement changé autour de lui l'ancien système de cultures. À défaut d'un dévouement sincère au Gouvernement de l'Empereur, il offre une loyauté de caractère et d'intentions incontestables. La crise agricole selon lui, doit être attribuée à la nouvelle législation sur les céréales et il paraît convaincu que sans une protection quelconque l'agriculture du pays ne saurait supporter la concurrence étrangère.
M. de Lamarzelle	Président du comice agricole de Sarzeau. Lauréat dans les comices agricoles.	Vannes	Légitimiste et protectionniste modéré	Agriculteur intelligent empressé à adopter les méthodes nouvelles qu'il croit susceptibles de faire entrer l'agriculture dans une voie de progrès.
M. de Forges	Membre du conseil général, maire d'Allaire	Vannes	Sceptique	Dirigeant lui-même une exploitation importante. En présence des opinions contradictoires et des documents officiels produits, il est de ceux qui, sans être partisans de la nouvelle législation sur les céréales, ont cru que cette législation, pour être jugée, avait besoin de la consécration de l'expérience.
M. de Raimé	Maire de Ploemeur, membre du conseil général, officier de la Légion d'honneur, membre de la chambre consultative d'agriculture, président de la Société d'agriculture de Lorient et du comice agricole de Ploemeur	Lorient	Bonapartiste et libre-échangiste	Très dévoué au Gouvernement. Homme à la fois pratique et de théorie. Au courant des nouvelles méthodes, les appliquant avec réserve mais partout fort au fait de la condition, de l'esprit, de la manière de faire et de voir de la population purement agricole. En même temps grand propriétaire reconnaissant les besoins et les aspirations de la grande propriété.
M. Bouëtiez de Kerorguen	Propriétaire, notaire à Lorient, membre de la chambre consultative d'agriculture, vice-président de la Société d'agriculture de Lorient et du comice de Ploemeur, membre du conseil général.	Lorient	Libre-échangiste modéré	Aux connaissances pratiques d'un propriétaire riche au courant des choix de l'agriculture, il joindrait des connaissances spéciales sur les conditions particulières de la propriété foncière au point de vue du crédit et des hypothèques. La situation de notaire très important en fait un homme spécial sur ces questions si graves et qu'il faut étudier pour apprécier sainement l'état de l'agriculture et surtout celui des agriculteurs, soit cultivateurs, soit propriétaires.

AN F¹¹ 2723. Lettre du préfet du Morbihan au ministre de l'Agriculture, concernant l'arrêté des membres de la commission d'enquête départementale, le 29 août 1866.

- 1 Rochard, puisqu'il n'a pas été nommé par le préfet, n'a pas bénéficié d'une remarque de sa part.
- 2 Remplacé par Genouilhac pour des raisons clientélistes. Il ne siègera finalement pas à la commission départementale.
- 3 Genouilhac ne participera pas aux travaux de la commission départementale à cause d'un voyage. Il ne sera pas remplacé.

Finistère :

<i>Nom</i>	<i>Fonction(s)</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Idéologie(s) connue(s)</i>	<i>Remarque du préfet</i>
M. de Pompery	Propriétaire agriculteur, membre du conseil général et membre de l'Association bretonne	Châteaulin	Républicain fouriériste et libre-échangiste	Agriculteur très dévoué à la propagande des améliorations agricoles. Il a, par sa persévérance et ses sacrifices transformé complètement la culture de son canton. Partisan éclairé des mesures économiques prises par le Gouvernement.
M. de Kerjégu	Propriétaire, maire de Saint-Goazec, directeur de la ferme-école de Trévarez, président du comice agricole de Brest et président de la Société d'agriculture de l'arrondissement	Châteaulin	Légitimiste et libre-échangiste	Possède une connaissance approfondie et pratique des questions agricoles. Mêmes opinions économiques.
M. Briot de La Mallerie	Propriétaire de la ferme modèle de Kerlagathu, maire de Penhars, président du comice agricole et de la Chambre d'agriculture de Quimper	Quimper	Bonapartiste et libre-échangiste	A obtenu la prime d'honneur au dernier concours régional. Mêmes opinions économiques.
M. du Frétay	Propriétaire, maire de Ploaré, président du comice agricole de Plogonnec	Quimper	Libre-échangiste	Mêmes opinions.
M. Sauvage	Directeur de l'école de Lézardeau, professeur d'agriculture	Quimperlé	Libre-échangiste	Sera très utile dans la commission comme représentant de l'enseignement agricole.
M. de Kermenguy	Propriétaire agriculteur, maire de Lanarvily, président du comice agricole de Plabennec	Brest	Légitimiste	Dirige l'exploitation de ses propriétés et connaît parfaitement les intérêts agricoles de son pays.
M. de Kervasdoué ⁴	Président du comice agricole de Saint-Renan, propriétaire agriculteur	Brest	Légitimiste	-
M. de Guernisac	Propriétaire, maire de Plouigneau, président de la Société d'agriculture de Morlaix et de la société des courses	Morlaix	Protectionniste modéré	Bon pour la question chevaline.
M. Créachquérault	Propriétaire agriculteur	Morlaix	Protectionniste modéré	Très intelligent. Cultive lui-même sa propriété qui est considérable et représentera surtout dans la commission l'agriculture pratique du Léon.

AN F¹¹ 2723. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Agriculture, concernant l'arrêté des membres de la commission d'enquête départementale, le 3 septembre 1866.

Côtes-du-Nord :

<i>Nom</i>	<i>Fonction(s)</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Idéologie(s) connue(s)</i>	<i>Remarque du préfet</i>
M. Piédevache	Minotier et propriétaire	Saint-Brieuc	Légitimiste et libre-échangiste	Agriculteur très-éclairé, partisan du libre-échange.
M. Le Cornec	Maire de Plourhan, membre de la chambre d'agriculture, propriétaire d'une exploitation de 70 ha	Saint-Brieuc	Libre-échangiste	Ayant obtenu la prime d'honneur au concours régional agricole de 1858.
M. Kersanté	Ancien notaire, président du comice agricole de Ploubalay	Dinan	Libre-échangiste	Auteur de plusieurs fascicules sur l'agriculture et d'un projet de code rural qui a obtenu une médaille d'or.
M. Martin	Maire de Plancoët, ancien notaire, secrétaire du comice agricole	Dinan	-	Homme très capable, judicieux et dévoué.
M. de Saisy	Maire de Paule, directeur de la ferme-école de Castellaouenan, président du comice agricole de	Guingamp	-	Agriculteur distingué. Instruit, capable et intelligent.

4 Le nom de Kervasdoué n'apparaît pas dans la liste composée par le préfet.

	Maël-Carhaix			
M. Le Tiac	Maire de Kermoroch, secrétaire du comice agricole de Bégard	Guingamp	-	Cultivateur intelligent.
M. Le Fichant	Conseiller d'arrondissement, propriétaire agriculteur	Lannion	Libre-échangiste	Agriculteur distingué, ayant des tendances libre-échangistes.
M. Kerambrun	Maire de Prat, président du comice de La Roche	Lannion	Libre-échangiste	Ayant des tendances libre-échangistes.
M. Ruellan	Juge de paix du canton de Collinée, conseiller général, propriétaire agriculteur	Loudéac	-	Fort intelligent et très entendu en agriculture.
M. Villabon	Juge de paix de la Chèze, ancien président du comice cantonal, membre de la chambre d'agriculture	Loudéac	Libre-échangiste	Joignant à des connaissances théoriques des connaissances pratiques.

AN F¹¹ 2723. Lettre du préfet des Côtes-du-Nord au ministre de l'Agriculture, concernant l'arrêté des membres de la commission d'enquête départementale, le 24 août 1866.

Ille-et-Vilaine :

<i>Nom</i>	<i>Fonction(s)</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Idéologie(s) connue(s)</i>	<i>Remarque du préfet</i>
M. Argand	Membre de la chambre d'Agriculture, président du comice de Redon	Redon	Sceptique	M. Argand joint à un caractère loyal et indépendant toutes les connaissances nécessaires pour émettre sur la situation et les besoins de l'agriculture une opinion d'une véritable valeur.
M. Guérin	Notaire, vice-président du conseil d'arrondissement de Redon	Redon	-	M. Guérin s'occupe, depuis longtemps, d'agriculture en faisant valoir les biens de sa femme et les siens propres.
M. Bodin	Officier de la légion d'honneur, directeur de la ferme-école des trois croix, membre de la chambre d'Agriculture de Rennes	Rennes	Libre-échangiste	M. Bodin, dirige, depuis 24 ans, la ferme-école des trois croix à laquelle est annexé un atelier très important de construction d'instruments aratoires. Il a puissamment contribué, tant par les bonnes notions agricoles que ses nombreux élèves ont répandues qu'au moyen de ses instruments perfectionnés et vendus à des prix modérés, au progrès de l'agriculture dans le département. M. Bodin doit être compté au nombre des agriculteurs théoriques et pratiques, les plus distingués.
M. du Dezerseul	Président de la Société départementale d'Agriculture, président du comice agricole de Châteaubourg	Rennes	Protectionniste	Propriétaire agriculteur. La nomination en qualité de membre de la commission d'enquête, de M. du Dezerseul, bien que ses opinions puissent être contraires aux mesures économiques du gouvernement, me paraît désirable, tant en raison de ses connaissances profondes qu'en égard à sa position et à l'honorabilité de son caractère.
M. Gilbert	Agriculteur, membre du conseil d'arrondissement et de la chambre d'Agriculture de Rennes, vice-président du comice agricole de Janzé	Rennes	Libre-échangiste	Ancien élève de la ferme-école des trois croix, M. Gilbert est à la tête d'une exploitation d'une grande importance. Agriculteur très distingué, il a obtenu de nombreuses médailles dans les concours auxquels il a pris part et notamment le prix d'honneur au concours régional de Rennes, en 1863.
M. Lefas	Membre du conseil général, président du comice de Liffré	Rennes	Libre-échangiste	Agriculteur très distingué.
M. Denais	Ancien agriculteur, membre de la chambre d'Agriculture de Montfort	Montfort	Sceptique	M. Denais a commencé par exploiter une petite propriété, en qualité de simple fermier. Possesseur, aujourd'hui, d'une assez belle fortune, il la doit exclusivement à son travail et à son intelligence. M. Denais est considéré comme l'un des agriculteurs les plus capables du département.
M. Trouessart	Membre du conseil général et la chambre d'Agriculture de Montfort, président du comice agricole de Montauban.	Montfort	Libre-échangiste modéré	M. Trouessart s'est toujours occupé d'agriculture. Il prêtera à la commission d'enquête un très utile concours.

M. Gaudeul	Agriculteur, membre de la chambre d'Agriculture de Saint-Malo	Saint-Malo	Libre-échangiste	Il a des connaissances pratiques très étendues. Il est partisan des doctrines économiques que le gouvernement s'efforce de faire prévaloir.
M. de Lorgeril	Membre du conseil général et de la société départementale d'agriculture, président du comice agricole de Tinténiac	Saint-Malo	Protectionniste	Riche propriétaire, très versé en agriculture. Bien que M. de Lorgeril puisse ne pas être favorable aux mesures économiques prises par le gouvernement, sa nomination comme membre de la commission d'enquête, me paraît désirable, égard à ses connaissances spéciales et à la loyauté de son caractère
M. du Pontavice	Propriétaire agriculteur, membre du conseil d'arrondissement de Fougères.	Fougères	Protectionniste	<i>Idem</i> (que Lorgeril).
M. Droulon	Propriétaire, ancien négociant	Fougères	Libre-échangiste	M. Droulon possède une connaissance profonde de toutes les questions relatives aux céréales. Il ne cesse de se préoccuper des améliorations de nature à assurer le progrès agricole dans notre pays.
M. de Lariboisière ⁵	Propriétaire, sénateur et maire de Louvigné-du-Désert	Fougères	Bonapartiste et libre-échangiste	-
M. Guillaume	Membre du conseil d'arrondissement et de la chambre d'Agriculture de Vitré, président du comice agricole de Châteaubourg	Vitré	Libre-échangiste	M. Guillaume possède toutes les connaissances et les qualités nécessaires pour apprécier avec équité la situation de l'agriculture dans le département.
M. Legeard de la Dyriaïs	Propriétaire agriculteur, membre du conseil général et du comice agricole de Retiers	Vitré	-	M. Legeard possède une exploitation agricole importante.

AN F¹¹ 2723. Lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Agriculture, concernant l'arrêté des membres de la commission d'enquête départementale, le 27 août 1866.

Loire-Inférieure :

<i>Nom</i>	<i>Fonction(s)</i>	<i>Arrondissement</i>	<i>Idéologie(s) connue(s)</i>	<i>Remarque du préfet</i>
M. Vignand	Propriétaire agriculteur, membre du conseil général et juge de paix de Legé	Nantes	-	C'est un agriculteur pratique qui a longtemps fait valoir par lui-même et qui est parfaitement au courant de toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture. Son concours sera très-utile.
M. François	Propriétaire agriculteur, membre du conseil général et maire de Machecoul	Nantes	Libre-échangiste	Il possède près de Machecoul une grande propriété dans laquelle il se livre, depuis longues années à d'importantes améliorations. On s'accorde généralement à lui reconnaître beaucoup d'expérience.
M. Boisteaux	Propriétaire agriculteur et maire de Gorges	Nantes	Libre-échangiste	En ce qui concerne M. Boisteaux, je n'ai qu'un mot à dire : c'est à lui que le jury a décerné la prime d'honneur lors du concours régional qui a eu lieu cette année à Nantes.
M. Abadie	Vétérinaire et membre de la Société académique	Nantes	-	C'est un vétérinaire habile dont le concours a toujours été réclamé dans tous les jurys et toutes les commissions qui se sont occupées de bestiaux ou d'agriculture.
M. Voruz	Agriculteur	Nantes	Bonapartiste	Il a entrepris depuis longtemps de grands travaux agricoles aux portes de Nantes. Il s'est attaché à amender des terrains peu ou point productifs et a fait preuve dans ses essais de grandes connaissances. On le considère comme un agronome distingué.
M. Brindejone ⁶	Secrétaire du conseil d'arrondissement	Nantes	Libre-échangiste	-
M. Ricordel ⁷	Agriculteur et membre du conseil général	Nantes	-	-

5 Le nom de Lariboisière n'apparaît pas dans la liste composée par le préfet. Il ne participe qu'à une séance extraordinaire de la commission.

6 Le nom de Brindejone n'apparaît pas dans la liste composée par le préfet.

7 *Ibid.*

M. du Frétay	Propriétaire agriculteur à Montrelais	Ancenis	Libre-échangiste	Il est sans contredit l'homme plus habile et le plus compétent de la Loire-Inférieure sur toutes les questions agricoles ; et je ne comprendrais pas la formation d'une commission si son nom n'y figurait pas en première ligne
M. Blanchet	Maire de Nozay	Châteaubriant	-	Il est à la tête d'un commerce considérable de bestiaux. Il a recueilli de nombreuses observations qui lui permettront de ne pas être un des membres les moins utiles de la commission.
M. de Boispéan	Propriétaire à Fercé	Châteaubriant	-	Un des grands propriétaires de la Loire-Inférieure, a consacré toute sa vie à faire de l'Agriculture en grand. Il est généralement considéré comme l'un des agronomes les plus éclairés du département.
M. Joyau	Maire de Saint-Père-en-Retz et conseiller d'arrondissement	Paimbœuf	-	Il a, lui aussi, passé la plus grande partie de son existence dans les travaux agricoles. C'est un homme pratique dont le concours pourra être utile.
MM. Gouin et Grason ⁸	Notaire et agriculteur	Paimbœuf	-	Ils ont créé, il y a quelques années, presque à côté l'un de l'autre, dans les sables de Saint-Brevin deux propriétés assez importantes dans lesquelles ils se livrent à des cultures toutes spéciales qui ont révélé chez eux une aptitude remarquable des connaissances variées.
M. Simon	Agriculteur et maire de Guéméné-Penfao	Savenay	Bonapartiste libéral	Il a fait preuve d'une grande capacité agricole en transformant après 23 ans une grande propriété de landes stériles en magnifiques terrains productifs. M. Simon est avec M. du Frétay ce que mon département peut offrir de plus complet sous le rapport de la science de l'agriculture.
M. Cuissart ⁹	Membre du conseil général	-	-	-

AN F¹¹ 2723. Lettre du préfet de la Loire-Inférieure au ministre de l'Agriculture, concernant l'arrêté des membres de la commission d'enquête départementale, le 17 août 1866.

⁸ Seul Gouin sera membre de la commission départementale.

⁹ Le nom de Cuissart n'apparaît pas dans la liste composée par le préfet.

Annexe 11 : Assiduité des commissaires

Commission du Morbihan :

Nom	Charge au sein de la commission d'enquête	Séance du 17/09 à Vannes	Séance du 18/09 à Vannes	Séance du 19/09 à Vannes	Séance du 20/09 à Vannes	Séance du 21/09 à Vannes	Séance du 22/09 à Vannes	Séance du 24/09 à Vannes	Total des présents (sur 7)
M. de Lavenay	Président								7
M. de Sainte-Marie	Inspecteur général de l'agriculture délégué								7
M. Massabiau	<i>Secrétaire général de la préfecture</i>								7
M. Rogniat	Secrétaire de la commission								7
M. de Lamarzelle	Représentant l'arrondissement de Vannes								7
M. de Forges	Représentant l'arrondissement de Vannes								7
M. de Raime	Représentant l'arrondissement de Lorient								2
M. de Bouëtiez de Kerorguen	Représentant l'arrondissement de Lorient								3
M. de La Ferrière	Représentant l'arrondissement de Ploërmel								7
M. de Genouilhac	Représentant l'arrondissement de Ploërmel								0
M. Perrio	Représentant l'arrondissement de Napoléonville								0
M. de Lescotiet	Représentant l'arrondissement de Napoléonville								0
M. Rochard	Représentant l'arrondissement de Napoléonville								3
Total des membres présents à chaque séance (sur un total de 11, sauf de 12 pour la première séance)¹		7	8	8	8	9	8	9	

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Commission du Finistère :

Nom	Charge au sein de la commission d'enquête	Séance du 27/09 à Quimper	Séance du 28/09 à Quimper	Séance du 29/09 à Quimper	Séance du 02/10 à Brest	Séance du 03/10 à Brest	Total des présents (sur 5)
M. de Lavenay	Président						5
M. de Sainte-Marie	Inspecteur général de l'agriculture délégué						5
M. Pétrini	<i>Secrétaire général de la préfecture</i>						3
M. Rogniat	Secrétaire de la commission						5
M. Briot	Représentant l'arrondissement de Quimper						3
M. du Frétay	Représentant l'arrondissement de Quimper						3
M. de Kermenguy	Représentant l'arrondissement de						5

¹ Tout en sachant que Perrio et Lescouët ont été remplacés après la première séance par Rochard.

	Brest						
M. de Kervasdoué	Représentant l'arrondissement de Brest						3
M. de Kerjégu	Représentant l'arrondissement de Châteaulin						5
M. de Pompéry	Représentant l'arrondissement de Châteaulin						5
M. de Guernisac	Représentant l'arrondissement de Morlaix						5
M. Créachquérault	Représentant l'arrondissement de Morlaix						3
M. Sauvage	Représentant l'arrondissement de Quimperlé						2
Total des membres présents à chaque séance (sur un total de 13)		13	12	11	8	8	

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Commission des Côtes-du-Nord :

Nom	Charge au sein de la commission d'enquête	Séance du 06/10 à Saint-Brieuc	Séance du 08/10 à Saint-Brieuc	Séance du 09/10 à Saint-Brieuc	Séance du 10/10 à Saint-Brieuc	Séance du 11/10 à Saint-Brieuc	Total des présents (sur 5)
M. de Lavenay	Président						5
M. de Sainte-Marie	Inspecteur général de l'agriculture délégué						5
M. Gourdon ²	<i>Secrétaire général de la préfecture</i>						5
M. Rogniat	Secrétaire de la commission						4
M. Piédevache	Représentant l'arrondissement de Saint-Brieuc						5
M. Le Cornec	Représentant l'arrondissement de Saint-Brieuc						4
M. de Kersanté	Représentant l'arrondissement de Dinan						5
M. Martin	Représentant l'arrondissement de Dinan						0
M. de Saisy	Représentant l'arrondissement de Guingamp						1
M. Le Tiec	Représentant l'arrondissement de Guingamp						1
M. de Kerambrun	Représentant l'arrondissement de Lannion						2
M. Le Fichant	Représentant l'arrondissement de Lannion						2
M. Ruellan	Représentant l'arrondissement de Louédac						5
M. Villabon	Représentant l'arrondissement de Louédac						0
Total des membres présents à chaque séance (sur un total de 14)		10	8	8	8	11	

² Le préfet des Côtes-du-Nord était également présent lors de la première séance de la commission.

*Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription,
Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.*

Commission d'Ille-et-Vilaine :

Nom	Charge au sein de la commission d'enquête	Séance du 17/10 à Rennes	Séance du 19/10 à Rennes	Séance du 20/10 à Rennes	Séance du 22/10 à Rennes	Séance du 23/10 à Rennes	Séance du 24/10 à Rennes	Séance du 25/10 à Rennes	Total des présents (sur 7)
M. de Lavenay	Président								7
M. de Sainte-Marie	Inspecteur général de l'agriculture délégué								6
M. Lasserre	Secrétaire général de la préfecture								7
M. Rogniat	Secrétaire de la commission								7
M. Bodin	Représentant l'arrondissement de Rennes								2
M. du Dezerseul	Représentant l'arrondissement de Rennes								5
M. Gilbert	Représentant l'arrondissement de Rennes								2
M. Lefas	Représentant l'arrondissement de Rennes								3
M. Gaudoul	Représentant l'arrondissement de Saint-Malo								5
M. de Lorgetil	Représentant l'arrondissement de Saint-Malo								7
M. Droulon	Représentant l'arrondissement de Fougères								4
M. du Pontavice	Représentant l'arrondissement de Fougères								6
M. Guillaume	Représentant l'arrondissement de Vitré								4
M. Legeard de la Dyriais	Représentant l'arrondissement de Vitré								3
M. Argand	Représentant l'arrondissement de Redon								6
M. Guérin	Représentant l'arrondissement de Redon								3
M. Denais	Représentant l'arrondissement de Montfort								1
M. Trouessart	Représentant l'arrondissement de Montfort								2
Total des membres présents à chaque séance (sur un total de 18)		16	12	11	7	9	10	15	

*Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription,
Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.*

Commission de la Loire-Inférieure :

Nom	Charge au sein de la commission d'enquête	Séance du 05/11 à Nantes	Séance du 06/11 à Nantes	Séance du 07/11 à Nantes	Séance du 08/11 à Nantes	Séance du 09/11 à Nantes	Total des présents (sur 5)
M. Le Roux	Président						5
M. Trochu	Inspecteur général de l'agriculture délégué						5
M. de Girardot	<i>Secrétaire général de la préfecture</i>						5
M. Courte de La Goupillière	Secrétaire de la commission						5
M. Guillemeteau	Secrétaire-adjoint de la commission						5
M. Brindejonec	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. Vignand	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. François	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. Boisteaux	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. Abadie	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. Voruz	Représentant l'arrondissement de Nantes						5
M. Ricordel	Représentation l'arrondissement de Nantes						5
M. du Frétay	Représentant l'arrondissement d'Ancenis						5
M. Blanchet	Représentant l'arrondissement de Châteaubriant						5
M. de Boispéan	Représentant l'arrondissement de Châteaubriant						5
M. Joyau	Représentant l'arrondissement de Paimboeuf						5
M. Gouin	Représentant l'arrondissement de Paimboeuf						5
M. Simon	Représentant l'arrondissement de Savenay						5
M. Cuissart	<i>Incommu</i>						5
Total des membres présents à chaque séance (sur un total de 19)		19	19	19	19	19	

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Annexe 12 : Les cahiers des déposants écrits

Catégories ¹	Morbihan	Finistère	Côtes-du-Nord	Ille-et-Vilaine	Loire-Inférieure	TOTAL des cahiers par catégorie
Sociétés d'agriculture (départementales et d'arrondissement)	2	4	-	2	-	8
Comices, comités et associations agricoles (cantonales et d'arrondissement)	17	21	28	18	11	95
Chambres consultatives d'agriculture (départementales et d'arrondissement)	3	4	2	5	-	14
Membres d'associations agraires (cahier individuel)	1	15	13	15	2	46
Conseillers généraux	4	10	9	11	4	38
Conseillers d'arrondissement	11	16	10	8	7	52
Commissions de statistiques	-	-	1	1	1	3
Fonctionnaires, employés administratifs et autres magistrats (contributions directes, et indirectes, chambres de commerce, enregistrements etc...)	2	-	1	3	11	17
Maires (qualité unique) et adjoints municipaux	-	10	11	7	5	33
Juges de paix et notaires (qualité unique)	-	3	2	1	15	21
Experts agricoles (agronomes, vétérinaire, professeur etc...)	-	-	1	1	1	3
Propriétaires/ agriculteurs (qualité unique)	-	4	2	13	3	22
Cultivateurs/fermiers (qualité unique)	-	2	1	4	-	7
Groupes hétérogènes (à savoir mélange de diverses professions)	-	1	-	3	-	4
Groupes homogènes (à savoir alliance de deux ou plusieurs élus)	-	-	-	3	1	4
Individus sans qualité	9	2	2	4	5	22
Commissaires départementaux d'enquête	1	3	3	9	4	20
TOTAL des cahiers par département	50	95	86	108	70²	409

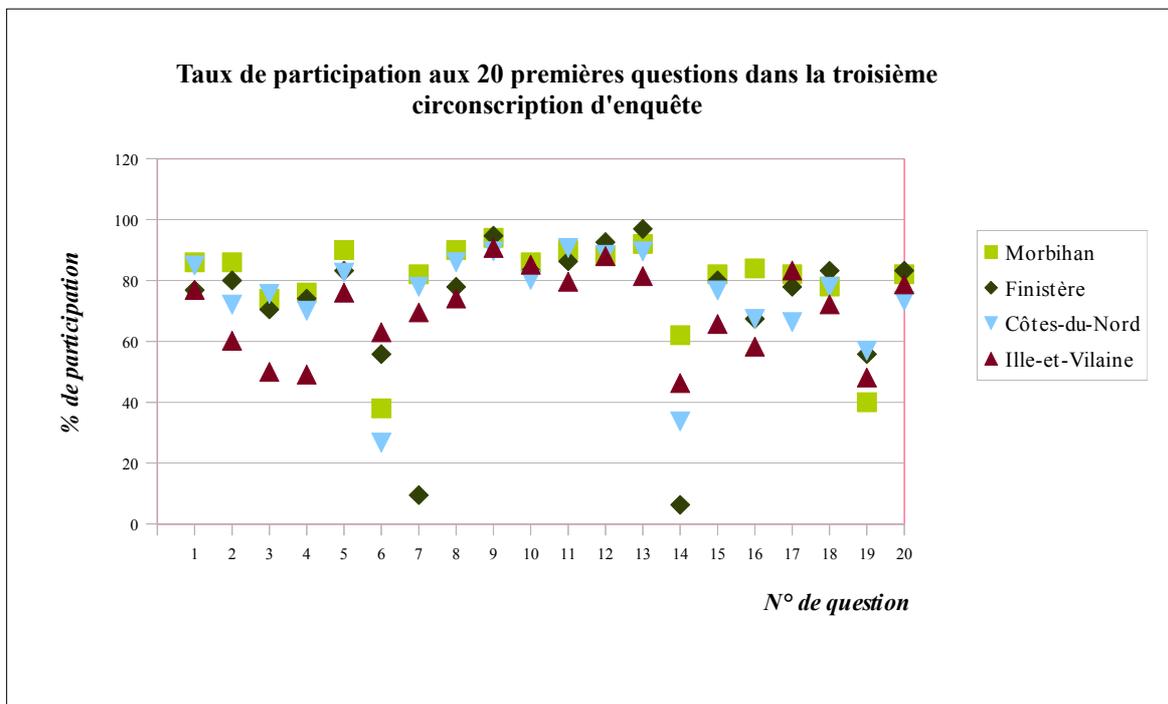
- 1 Un bon nombre de déposants entrent dans plusieurs catégories à la fois (ex : président de comice et conseiller général). Ce tableau, afin d'être lisible, classe les déposants en fonction de la qualité (telle que notifiée dans l'enquête), qui occupe une place prédominante vis-à-vis des enquêteurs. Les associations agraires – sociétés, comices et chambres consultatives –, et leurs membres nous ont semblé être une qualité supérieure à celle de conseiller général ou de maire etc. Bien évidemment, plus de 22 propriétaires agriculteurs ont participé à l'enquête écrite en Bretagne ! Cependant les déposants que l'enquête dénomme « propriétaires » ou « juges de paix », par exemple, peuvent être considérés comme participants en raison de ce seul statut. Pour se rendre compte de la liste exhaustive des déposants bretons, voir l'annexe 15.
- 2 Sept auteurs de cahiers ne sont pas cités dans le sommaire de l'imprimé de l'enquête. Le total des cahiers s'élève donc pour la Loire-Inférieure à 77, pour la Bretagne à 416.

Annexe 13 : Taux de participation aux questions écrites

Document 1 – Tableau du taux de participation aux 20 premières questions en Bretagne

N° de question	Morbihan		Finistère		Côtes-du-Nord		Ille-et-Vilaine		Loire-Inférieure		Intitulé des questions
	Nombre de cahiers (sur 50)	% de Participation	Nombre de cahiers (sur 95)	% de Participation	Nombre de cahiers (sur 86)	% de Participation	Nombre de cahiers (sur 108)	% de Participation	Nombre de cahiers (sur 77)	% de Participation	
1	43	86	73	76,8	73	84,9	83	76,9	?	?	De quelle manière est divisée la propriété territoriale dans la contrée... ?
2	43	86	76	80	62	72,1	65	60,2	9	11,7	Quelle influence... sur les conditions de production ?
3	37	74	67	70,5	65	75,6	54	50	6	7,8	Parmi les ouvriers, ceux qui propriétaires... travaillent... pour eux et pour les autres ?
4	38	76	71	74,7	61	70,1	53	49,1	?	?	Quels sont les divers moyens d'exploitation du sol ?
5	45	90	79	83,2	71	82,6	82	76	1	1,3	Les... propriétaires exploitent-ils... par eux-mêmes et font-ils exploiter...?
6	19	38	53	55,8	23	26,7	68	63	?	?	Quelle est... la proportion de ceux qui louent leurs terres...?
7	41	82	9	9,5	67	77,9	75	69,5	?	?	Lorsque le régime du métayage existe, est-il d'usage qu'il y ait... un fermier général...?
8	45	90	74	77,9	74	86	80	74,1	31	40,3	Quels sont... les prix de vente des terres...?
9	47	94	90	94,7	77	89,6	98	90,7	10	13	Les domaines sont... conservés dans une seule main... ou sont-ils divisés... à la mort ?
10	43	86	79	83,2	69	80,2	92	85,2	16	20,8	Les ventes ont-elles lieu... en bloc ou au détail ?
11	45	90	82	86,3	78	90,7	86	79,6	24	31,2	Quels sont les prix de location des terres... ?
12	44	88	88	92,6	76	88,4	95	88	20	26	Quels sont les conditions des baux à ferme, leur durée..., les obligations...?
13	46	92	92	96,9	77	89,6	88	81,4	1	1,3	Quels sont les divers modes de paiement du prix de location des terres...?
14	31	62	6	6,3	29	33,7	50	46,3	14	18,2	Quelles sont les clauses et conditions des contrats de métayage ?
15	41	82	76	80	66	76,7	71	65,7	24	31,2	Quel est le montant du capital de première installation dans une exploitation...?
16	42	84	64	67,4	58	67,4	63	58,3	24	31,2	Ces capitaux suffisent-ils aux besoins...?
17	41	82	74	77,9	57	66,3	90	83,3	17	22,1	Si les capitaux n'existent pas... comment les cultivateurs peuvent-ils se les procurer...?
18	39	78	79	83,2	67	77,9	78	72,2	17	22,1	A quel taux l'argent...nécessaire leur est-il habituellement fourni ?
19	20	40	53	55,8	49	57	52	48,1	14	18,2	...Par quels moyens et par quelles modifications... améliorer le crédit ?
20	41	82	79	83,2	63	73,3	85	78,7	11	14,3	Les emprunts... sont-ils consacrés... à l'amélioration des terres...?

Document 2 – Graphique du taux de la participation aux 20 premières questions dans la troisième circonscription d'enquête



Annexe 14 : Présentation des répondants à l'enquête écrite

2. Mode d'exploitation.

4. Quels sont les divers modes d'exploitation du sol ? Dans quelle proportion existent la grande, la moyenne et la petite culture ?

Exploitation directe par le propriétaire. (A, B, G, I, N, 1, 5, 12, 27, 54, 61).

Fermage à prix d'argent. (A, B, G, I, N, O, P, Q, T, W, A', C', 1, 3, 5, 12, 17, 22, 23, 26, 27, 30, 33, 34, 43, 54, 61).

Domaine congéable à prix d'argent ou redevance en nature. (A, C, 1, 3, 17).

Les domaines congéables disparaissent de plus en plus. (G, A', 18, 43, 60, 61).

L'assolement triennal est généralement suivi. (U, E', 2, 6, 23, 36, 37, 38, 44, 46, 50, 56, 58).

On cultive d'après le mode pastoral ou pastoral mixte. (H, Y, 16, 48, 53, 55).

En général, pas d'assolement fixe. (M, 29).

On cultive avec des charrues, des herses et des bêches, surtout pour la petite culture. (10, 14, 15, 19, 20, 21, 40, 41, 42, 56).

Il n'y a que des cultures moyennes ou petites. (B, I, K, L, N, O, P, T, X, Z, F', 5, 7, 8, 9, 12, 15, 17, 22, 26, 31, 35, 41, 42, 49, 57, 62).

La *grande* culture existe dans la proportion de : 1/3 (30) ; 1/5 (53) ; 1/10 (V, 1, 39, 52) ; 1/20 (A) ; 5/100 (G, 59) ; 2/100 (27) ; 1/100 (D, 4, 18) ; 10/100 (G', 61).

La *moyenne* culture existe dans la proportion de : 1/3 (30) ; 1/4 (53) ; 5/10 (V, 1, 39, 52) ; 3/5 (53) ; 10/100 (4, 27) ; 18/30 (A) ; 85/100 (I) ; 40/100 (D, G') ; 30/100 (G, 18, 61) ; 60/100 (59).

La *petite* culture existe dans la proportion de : 3/4 (49) ; 1/3 (30) ; 1/5 (53) ; 4/10 (V, 1) ; 3/10 (52) ; 89/100 (4) ; 5/100 (G) ; 30/100 (18,27) ; 15/100 (I) ; 1/30 (A).

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867, p. 389.

Annexe 15 : Liste des déposants à l'enquête écrite

Morbihan :

Sociétés, associations et chambres consultatives

Une commission de la Société d'agriculture de Vannes
Société d'agriculture de Ploërmel
Comité d'agriculture de Napoléonville
Chambre d'agriculture de Lorient
Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Napoléonville
Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Vannes
Comice agricole du canton de Mauron
Comice agricole du canton de Saint-Jean-de-Brévelay
Comice agricole de Carentoir
Comice agricole de La Trinité
Comice agricole de Belle-Île-en-Mer
Comice agricole de Questembert
Comice agricole de Pluvigner
Comice agricole de Josselin
Comice agricole de Locminé
Comice agricole de Baud
Comice agricole de Guéméné
Comice agricole d'Allaire
Comice agricole de Guer
Comice agricole d'Elven
Comice agricole de La Roche-Bernard
Comice agricole de Sarzeau
Comice agricole de Josselin

Élus départementaux et d'arrondissement

LAURENT, conseiller d'arrondissement, à Auray
LAPORTE, conseiller d'arrondissement (canton de Pont-Scorff)
LAMBERT, conseiller d'arrondissement du canton de Rochefort et maire de Caden
LESAGE, ancien conseiller d'arrondissement du canton de Josselin
COLIMAU, conseiller d'arrondissement pour le canton de Malestroit
PERRATIN, conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Jean-de-Brévelay
DANION, conseiller d'arrondissement, à Mauron
GAILLARD, conseiller d'arrondissement du canton de Josselin
LE RAY, conseiller d'arrondissement de Lorient
LE HOUËJEC, conseiller d'arrondissement de Lorient
ALLAIN, conseiller d'arrondissement, à Quiberon
LEGLOUAHEC, conseiller général (canton de Pont-Scorff)
GLAIS, conseiller général pour le canton de Muzillac
PRINGNE, conseiller général (canton de Ploërmel)
DE FRANCHEVILLE, conseiller général (canton de Muzillac)

Autres :

LECAM (canton de Port-Louis)
Le vicomte de PERRIEN (canton de Lorient)
TALLENDEAU aîné (canton de Vannes)
MOREL (canton de Baud)
L'agent voyer en chef du Morbihan
DE BOISANGER, ingénieur en chef du Morbihan
DE GOUYON (canton inconnu)
PESCHARD, secrétaire de la société d'agriculture de Ploërmel
LE GAL (canton inconnu)
Le comte de LA FERRIERE, commissaire départemental d'enquête

Finistère :

Sociétés, associations et chambres consultatives

Comice agricole de Quimper
Chambre consultative d'agriculture de Quimper
Comice agricole du canton de Pont-l'Abbé
Comice agricole du canton de Pont-Croix
Commission d'Audierne, composée de cinq membres
Société d'agriculture de Morlaix
Comice agricole du canton de Plouigneau
Comice agricole du canton de Saint-Pol-de-Léon
Comice agricole du canton de Plouzévédé
Comice agricole du canton de Landivisiau
Comice agricole de Saint-Thégonnec
Chambre consultative d'agriculture de Brest
Société d'agriculture de Brest
Comice agricole de Landerneau
Comice agricole du canton de Lesneven
Comice agricole de Daoulas
Comice agricole de l'Île-d'Ouessant
Comice agricole de Saint-Renan
Comice agricole de Lannilis
Comice agricole de Plabennec
Société d'agriculture de Châteaulin
Chambre consultative d'agriculture de Châteaulin
Comice agricole de Châteauneuf-du-Faou
Comice agricole du Faou
Comice agricole de Carhaix
Comice agricole de Pleyben
Comice agricole de Bannalec
Chambre consultative d'agriculture de Quimperlé
Société d'agriculture de Quimperlé
Comice agricole du canton de Scaër

Membres d'association agraire et de chambre consultative

Président du comice agricole de Plogonnec, canton de Douarnenez
Membre de la CCA¹ du canton de Landivisiau
Membre de la CCA du canton de Sizun
SOUBIGOU, membre de la CCA de Saint-Thégonnec
Le comte DE GUERDAVID, membre de la CCA de Plouigneau
GUILLOU, président du comice agricole de Lanmeur
GELIBERT, membre de la CCA
BOUCHER, président du comice agricole de Ploudiry
CLOAREC, membre de la CCA de Landerneau
RIVOAL, président du comice agricole de Ploudalmézeau
DE FORSAN, vice-président du comice agricole de Lesneven
LACOSTE, conseiller général et membre de la CCA de Châteaulin
PEYRON, membre de la société d'agriculture de Quimperlé

Élus départementaux et d'arrondissement

EUZEN, conseiller d'arrondissement pour le canton de Sizun
ROUSSIN, conseiller général
HUON DE KERMADEC, conseiller d'arrondissement
DE ROSENGOAT, maire d'Elliant, conseiller général
JONCOUR, conseiller d'arrondissement pour le canton de Saint-Thégonnec
Juge de paix de Taulé, conseiller général
CAILL, conseiller d'arrondissement pour le canton de Plouzévédé
DE PASCAL, conseiller général
DE POULPIQUET, conseiller d'arrondissement
BOUCHER, juge de paix de Sizun, conseiller général
PIDOUX, juge de paix, conseiller d'arrondissement
Le vicomte de KERSAUSON, conseiller général de Lanmeur
PILVEN, conseiller d'arrondissement pour Lesneven
TANGUY, conseiller général pour le canton de Plouzévédé
LE VESSEL, juge de paix de Saint-Renan, conseiller d'arrondissement
Contre-amiral LAVAUD, conseiller général
LE GUYADER, notaire, conseiller d'arrondissement de Brasparts
REVAULT, notaire, conseiller général pour Carhaix
LOUBOUTIN, conseiller d'arrondissement pour Crozon
BERNARD, conseiller général pour Châteauneuf-du-Faou
BALCON, notaire à Plomodiern, conseiller d'arrondissement
FIJEAN, conseiller d'arrondissement pour Huelgoat
CHARUEL, conseiller d'arrondissement pour le Faou
LE ROULX, agriculteur à Saint-Goazec et conseiller d'arrondissement
JEGO, conseiller d'arrondissement pour Arzano
LANCIEN, conseiller d'arrondissement pour Bannalec

Autres

VIERS, juge de paix de Fouesnant

1 Chambre consultative d'agriculture.

GOUZIL, maire de Pouldergat
LE BASTARD, notaire, maire de Plogastel-Saint-Germain
DU PLASQUEC (canton inconnu)
MALGORN, d'Ouessant
Maire de la commune de Kerlouan
GUEGNEN, maire de La Martyre
La commune de Plougastel-Daoulas
LE MAITRE, maire de Scrignac
FURIC, maire de Loqueffret
GOURDIN, agriculteur à Saint-Hernin
DORSO, maire de Camaret
SERE, juge de paix à Châteauneuf-du-Faou
DE LESCLEUC, juge de paix à Carhaix
NOUET, propriétaire à Carhaix
RUPPE, maire de Spezet
RICHARD, propriétaire à Châteauneuf-du-Faou
BRIAND, maire de Gouézec
DOUGUEDROIT, cultivateur à Rhunarpuns
PILLIET, adjoint au maire de Crozon
HERTEL, agriculteur à Quimperlé
Plusieurs cultivateurs réunis
SAUVAGE, directeur de l'école d'irrigation et de drainage de Lézardeau, commissaire départemental d'enquête
BRIOT, président du comice agricole de Quimper, commissaire départemental d'enquête
CREACHQUERAULT, membre de la CCA de Plouescat, commissaire départemental d'enquête

Côtes-du-Nord :

Sociétés, associations et chambres consultatives

Comice agricole de Broons
Comice agricole de Dinan
Comice agricole de Matignon
Comice agricole de Plancoët
Comice agricole de Ploubalay
Comice agricole de Bégard
Comice agricole de Belle-Île-en-Terre
Comice agricole et maire de Bourbriac
Comice agricole de Callac et conseil d'arrondissement de Guingamp
Bureau du comice agricole de Guingamp
Comice agricole de Restrenen
CCA de l'arrondissement de Lannion
Comice agricole de Lannion
Comice agricole de Lézardrieux
Comice agricole de Perros-Guirec
Comice agricole de Plestin
Comice agricole de Plouaret
Comice agricole de La Roche-Derrien

Comice agricole de Tréguier
Comice agricole de La Chèze
Comice agricole de Colinée
Comice agricole de Corlay
Comice agricole de Goarec
Comice agricole de Plouguenast
Comice agricole de Châtelaudren
Comice agricole de Lamballe
Comice agricole de Lanvollon
Comice agricole de Moncontour
Comice agricole Paimpol
CCA de l'arrondissement de Saint-Brieuc

Membres d'association agraire et de chambre consultative

Le vicomte de LA VIE, maire d'Evran, membre de la CCA
LE DEUFF DU MOUSTOIR, membre de la CCA
DE LESGUERN, maire de Sainte-Tréphine, président du comice
LEGOUANE, membre de la CCA
agricole de Saint-Nicolas-du-Pélem, membre de la CCA
PELESSE, maire de Saint-Gilles-du-Méné, membre de la CCA
Membre de la CCA de Corlay
LE MOIGN, membre de la CCA
Président du comice agricole de Mûr
Membre de la CCA de Mûr
RADENAC, membre de la CCA
DE FOUCAUD, président du comice agricole de Moncontour
DE KERIGUANT, président du comice agricole de Quintin
GARET, membre de la CCA de l'arrondissement de Saint-Brieuc

Élus départementaux et d'arrondissement

LOUAISEL, conseiller d'arrondissement de Dinan, à Saint-Hélen
DE QUERHOENT, maire de Hinglé et conseiller général
STEPHAN, conseiller d'arrondissement de Guingamp
DE KERLIVION, conseiller général, canton de Guingamp
DE COUARIDONE, maire de Plouisy et conseiller d'arrondissement de Guingamp
OLLIVIER, conseiller général, canton de Guingamp
LE TREVENNEC, maire de Restrenen et conseiller général
AUBRY DE MARAUMONT, conseiller d'arrondissement de Guingamp
TILY, conseiller général, canton de La Roche-Derrien
KROUX, ancien notaire, maire de La Roche-Derrien et conseiller d'arrondissement
GUY LE BRIS, conseiller général, canton de Mûr
FEBURIER, conseiller général, canton de Plouguenast
JOSSET, maire et conseiller d'arrondissement de Merdrignac
CORBEL, conseiller général, canton de Châtelaudren
BIENVENUE, conseiller d'arrondissement, canton de Uzel
GUEPIN, conseiller général, canton d'Etables
RAULT, adjoint au maire de Châtelaudren et conseiller d'arrondissement

SCOLAN, conseiller d'arrondissement de Saint-Brieuc

Autres

BODIN (François), fermier à Frolon, canton d'Evran

HENRY, maire de Dolo, canton de Jugon

LEFORT, maire de Vildé-Guingalan, canton de Plélan-le-Petit

Président de la commission statistique de Plélan-le-Petit

Maire de Saint-Maden, canton de Saint-Jouan-de-l'Île

GAGON, conseiller honoraire à la cour impériale de Rennes

ROUXEL, juge de paix à Bégard

TOENEN, maire de Tréglamus, canton de Belle-Île-en-Terre

LE BONNIEC, propriétaire-cultivateur à Tréglamus

LE MAGOROU, propriétaire, maire de Moustery, canton de Belle-Île-en-Terre

COURTOIS, maire de Duault, canton de Callac

LE BONNIEC, maire de Pabu, canton de Guingamp

LE BELLEGUIC, maire de Lanrodec, canton de Plouagat

BECCOUARY, propriétaire-agriculteur-horticulteur à Lanrodec

LE MEUR, maire de Quemper-Guézennec, canton de Pontrieux

DISCORD, maire de Pleubian, canton de Lézardrieux

DE ROQUEFEUIL, maire de Plougrescant, canton de Tréguier

LE RAOUZET, notaire à Cavan

DE TROLONG DU RUMAIN, à Saint-Gelven, canton de Goarec

DE TREVEREC, canton de Lanvollon

BAHIER, agronome, professeur d'économie rurale etc

LE CORNEC, maire de Plourhan, canton d'Etables, commissaire départemental d'enquête

LE FICHANT, conseiller d'arrondissement de Lannion, commissaire départemental d'enquête

VILLABON, membre de la CCA, commissaire départemental d'enquête

RUELLAN, maire de Pordic, conseiller d'arrondissement, canton de Saint-Brieuc (nord), commissaire départemental d'enquête

Ille-et-Vilaine :

Sociétés, associations et chambres consultatives

CCA de l'arrondissement de Rennes

Comice agricole du canton sud-est de Rennes

Comice agricole de Pacé

Comice agricole du canton nord-est de Rennes

CCA de l'arrondissement de Montfort

Comice agricole de Montfort

Bureau du comice agricole du canton de Bécherel

Comice agricole de Maure

Comice agricole du canton de Guichen

Comice agricole du canton du Grand-Fougeray

Comice agricole du canton de Pipriac

Comice agricole du canton de Redon

Association agricole du canton de Cancale

CCA de l'arrondissement de Redon
Bureau de la société d'agriculture de Fougères
Comice agricole du canton Saint-Servan
Comice agricole du canton de Mordelles
Comice agricole du canton de Bédée
Chambre consultative d'agriculture départementale
Comice agricole du canton de Châteauneuf
CCA de l'arrondissement de Saint-Malo
Délégués du comice agricole du canton de Tinténiac
Comice agricole du canton de Combourg
Commission statistique du canton de Plélan
Comice agricole du canton de Saint-Aubin-d'Aubigné

Membres d'association agraire et de chambre consultative

TUROCHE, membre de la CCA de l'arrondissement de Vitré, canton de Retiers
BOUTIN, membre de la CCA et conseiller d'arrondissement de Vitré
HOUSBINE, président du comice agricole du canton du Sel-de-Bretagne
Maire de la Guerche-de-Bretagne, président du comice agricole du canton, conseiller d'arrondissement
ROUARD, membre de la CCA
FESSIGAN, président du comice agricole du canton d'Antrain
FOURNIER, membre de la CCA et conseiller d'arrondissement de Redon
BIDAU, membre de la CCA départementale
DENIS, président du comice agricole du canton de Châteaugiron
HARDOUIN, secrétaire de la société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, conseiller général
DOUSSAULT et DUBREIL, membres de la CCA
PITON DE GAULT, membre du comice agricole du canton nord-est de Rennes, conseiller d'arrondissement et juge de paix à Rennes
QUERNERT, membre de la CCA de l'arrondissement de Rennes et de la CCA, conseiller Vice-président du comice agricole de (canton inconnu)
HOUSBINE, membre de la CCA pour le canton du Sel-de-Bretagne

Élus départementaux et d'arrondissement

CORBES, conseiller d'arrondissement pour le canton de Montfort
DE CINTRE, conseiller général pour l'arrondissement de Montfort
DOUSSAULT DU TREIL, conseiller d'arrondissement
RENAUD et HYPPOLYTE, conseillers d'arrondissement à Bain
LEINRY, conseiller général pour le canton de la Guerche
FECELIER, conseiller d'arrondissement du canton sud de Fougères
THELOHAN, conseiller général pour le canton de Redon
MARCHAND, conseiller d'arrondissement du canton de Châteaugiron
Conseiller général du canton de Saint-Brice
ESSOTOM, conseiller d'arrondissement, notaire à Acigné
WALDECK DE LA BORDERIE, conseiller général de Vitré
FONTAINE, conseiller d'arrondissement du canton de Mordelles
PINAULT, conseiller général et adjoint au maire de Rennes
Maire de Lanhélin, conseiller d'arrondissement de Saint-Malo pour le canton de Combourg
COLLIOD DE LA GALLAR, conseiller général

DE LA CHENARDIERE, conseiller général à Fougères
RICHELON, doyen honoraire de la Faculté de droit, conseiller général
SUCRIN, notaire à Bain, conseiller d'arrondissement de Redon
DE LA BORDEN, conseiller général pour le canton est de Vitré
DE SAINT-CYR, conseiller général pour le canton de Pleine-Fougères

Dépositions collectives

ORHAUT, président du comice agricole d'Argentré, et MONEZY, secrétaire, et ROUSSEAU, trésorier ; ROUSSEAU, propriétaire-cultivateur ; BLANDEAU et LORDAL, fermiers ; JONQUIER, instituteur

PIERRE, maire de Martigné-Ferchaud ; BESSAICHE, adjoint ; BELLANGER, conseiller d'arrondissement ; BUREL, notaire ; VIVIEN, agriculteur ; COTEREL ; GERARD, MOREL et GIRET, agriculteurs, et GERARD, instituteur communal, tous domiciliés à Martigné-Ferchaud

Membres du bureau du comice agricole du canton de Pleine-Fougères, avec l'assistance des maires des communes de ce canton, et de quelques agriculteurs faisant partie du comice.

BRASSEUR, maire de Hédé et membre du conseil d'arrondissement, et DENIS, conseiller général du canton

TROUËSSART, maire, et MONTAUBAN, conseiller général

Autres

MARTIN, à Plélan

CHAUVIN, agriculteur à Montfort

RENAULT, cultivateur au Petit-Logis, à Plélan

GALLERAND, agriculteur à Montfort

TRIBONDEAU, maire de Montautour, canton est de Vitré

BEGLUD, propriétaire au Pertre, canton d'Argentré

Maire de Coësmes, canton de Retiers

ORHAUT, maire d'Ételles, canton d'Argentré

DELAUNAY, (canton inconnu)

HUNAUT, propriétaire-agriculteur à Bais

MEAULLE, maire de Châtillon-en-Vendelais, canton de Vitré

Maire de Retiers

FECELIER, maire de Lécousse, canton de Fougères

MOISEAU, à la Couyère, canton de Sel-de-Bretagne

GUICHENEM, notaire à Vitré

AUBRY, vétérinaire à Saint-Servan

HERISSAN, ancien élève de Grignon, cultivateur à Langon

HERVE, agriculteur à Pomméniac, de Bain-de-Bretagne

SNESTZ DE MIRE, directeur des contributions directes

Directeur de l'enregistrement des domaines et du timbre

Directeur des contributions indirectes d'Ille-et-Vilaine

Vicomte DE CHAMPAGNY, (canton inconnu)

AUBIN DE LA MISSONNAIS, propriétaire (canton inconnu)

ANGER, propriétaire à la Fontenelle

GRANGE, chevalier de la Légion d'honneur (canton inconnu)

BARBIER, propriétaire à Saint-Ouen-la-Rouërie, près d'Antrain, arrondissement de Fougères

DAUVERNE-LECOUSSE, (canton inconnu)
 PITON DE GAULT, propriétaire, (canton inconnu)
 GOURDEL, propriétaire-cultivateur, à Saint-Georges-de-Reintembault
 DE PREVOISIN, maire de Saint-Remy-du-Plain
 HERVOT, cultivateur à Château-Malo, canton de Saint-Servan
 MACE, cultivateur-propriétaire, à Launay-le-Buton, canton de Saint-Servan
 DE LA FOYE, propriétaire, à Saint-Père, arrondissement de Saint-Malo
 GANIER, cultivateur à Saint-Broladre
DENAIIS, membre de la CCA de l'arrondissement de Montfort, commissaire départemental d'enquête
GUILLAUME, conseiller d'arrondissement et membre de la CCA, commissaire départemental d'enquête
TROUËSSART, conseiller général et membre de la CCA de l'arrondissement de Montfort, président du comice agricole de Montauban ; commissaire départemental d'enquête
DROULON, propriétaire à Fougères, commissaire départemental d'enquête
BODIN, directeur de l'école d'agriculture de Rennes, commissaire départemental d'enquête
GILBERT, conseiller d'arrondissement pour le canton de Janzé, commissaire départemental d'enquête
LEFAS, conseiller général et président du comice agricole du canton de Liffré, commissaire départemental d'enquête
DU DEZERSEUL, président, (avec VOCIN, secrétaire) du comice agricole de Châteaubourg, commissaire départemental d'enquête
DU PONTAVICE, conseiller d'arrondissement de Fougères, de Landéan, d'enquête commissaire départemental d'enquête

Loire-Inférieure :

Sociétés, associations et chambres consultatives

Comice central du département de la Loire-Inférieure
 Président, secrétaire et trésorier du comice agricole de Carquefou
 Comice agricole du canton de Nort
 Comice agricole de Châteaubriant
 Comice agricole de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
 Comice des cantons de Bourgneuf et du Pellerin réunis
 Comice agricole du canton de Légé
 Comice agricole de Saint-Étienne-de-Montluc
 Comice agricole de Guéméné-Penfao
 Comice agricole de l'arrondissement d'Ancenis
 Comice agricole de Blain
 Chambre du commerce de Nantes

Élus départementaux et d'arrondissement

BOUCHER D'ARGIS, conseiller général du canton de Carquefou
 DELOURMEL DE LA PICARDIERE, conseiller général
 ROBERT, conseiller général pour le canton de Rougé
 LE ROUX, conseiller général du canton de Saint-Julien-en-Vouvantes
 ROBIN-METAIRIE, conseiller d'arrondissement du canton de Riaillé
 VINCENT, conseiller d'arrondissement de Nantes

LEBIEZ, conseiller d'arrondissement et maire de Varades
CADO, conseiller d'arrondissement de Savenay du canton de Saint-Gildas-des-Bois
JULIEN, conseiller d'arrondissement du canton de Savenay
BEZIAU, conseiller d'arrondissement d'Ancenis du canton de Saint-Mars-la-Jaille
TARDIF, conseiller d'arrondissement

Fonctionnaires et magistrats

BENOIST, juge de paix du canton de Pornic
AUDET, directeur du comptoir d'escompte de Nantes
LEDOUX, juge de paix du canton de Saint-Gildas-des-Bois,
MOULLIN, directeur des contributions directes
président de la commission cantonale de statistique
RIOU, receveur de l'enregistrement au Loroux-Bottereau
Juge de paix du canton de Ligné
BRILLAUT DE LAUJARDIERE, receveur de l'enregistrement au Pellerin
Juge de paix du canton de Nort
Juge de paix du canton du Pellerin
CORBINEAU, receveur de l'enregistrement à Paimbœuf
Juge de paix du canton d'Ancenis
ERNOULT-PROVOT, receveur de l'enregistrement pour les cantons de Guérande, du
Croisic et d'Herbignac
Juge de paix du canton de Varades
Juge de paix du canton de Saint-Père-en-Retz
REVAULT, receveur de l'enregistrement à Guéméné-Penfao
Juge de paix du canton de Savenay
REVELIERE, receveur de l'enregistrement à Blain
Juge de paix du canton de Saint-Étienne-de-Montluc
LE GUAY, receveur de l'enregistrement à Nort
Juge de paix du canton de Pontchâteau
BOULAY, président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Châteaubriant
Juge de paix du canton de Rougé
GOUIN, notaire à Paimbœuf
RADIGOIS, président de la chambre des notaires de l'arrondissement d'Ancenis
Inspecteur des forêts de Nantes
Inspecteur en chef du département de la Loire-Inférieure
Président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Savenay

Autres

BIGNONEAU, président du comice agricole de Savenay
RIEFFEL, directeur de l'école impériale d'agriculture de Grand-Jouan, président du comice
agricole de Nozay et de la commission de statistique du canton
LETORT, de Saint-Mars-la-Jaille
FOUGNOT, maire de Vallet
DE VEILLECHEZE, maire du Pellerin
ASSAILLY, canton de Bouaye
MARTIN, propriétaire et maire de La Plaine-sur-Mer
LERAY, adjoint au maire de La Bernerie et propriétaire
JOLLAN, ancien député de la Loire-Inférieure, à Blain

GILLOIS, propriétaire à Vertou
GOUPILLEAU, propriétaire (canton inconnu)
DENIS, propriétaire (canton inconnu)
EVIN, maire de Chauvé, propriétaire
GAULTIER DE LA BOTINIERE, de Saffré
DE LA ROCHEMACE et une vingtaine de propriétaires de l'arrondissement d'Ancenis
(réponse collective)
Nom inconnu, de Cheix
AUDRAIN, pharmacien de première classe à Nantes
BRINDEJONC, conseiller d'arrondissement de Nantes, *commissaire départemental
d'enquête*
FRANCOIS, maire de Machecoul (assisté des maires et de quelques cultivateurs du canton),
commissaire départemental d'enquête
BOISTEAUX, agriculteur et maire de Gorges, canton de Clisson, *commissaire
départemental d'enquête*
VORUZ, agriculteur dans l'arrondissement de Nantes, *commissaire départemental d'enquête*

Annexe 16 : Classement des sujets des dépositions orales

Document 1 – Classement des 15 sujets les plus abordés dans l'enquête orale en Bretagne*

Sujets abordés		Morbihan		Finistère		Côtes-du-Nord		Ille-et-Vilaine		Loire-Inférieure		Total Bretagne	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
1	Voies de communication (routes, chemins de fer, canaux)	15	60	12	48	8	33	24	63	2	25	61	51
2	Législation sur le commerce des céréales	17	68	8	32	9	38	17	45	3	38	54	46
3	Engrais (utilisation, commerce et législation)	5	20	11	44	11	46	15	40	4	50	46	38
4	Instruction (élémentaire et agricole)	11	44	8	32	9	38	11	29	4	50	43	36
5	Impôts, taxes, octrois et diverses charges	12	48	8	32	10	42	11	29	2	25	43	36
6	Ouvriers (émigration, salaire, comportement)	7	28	7	28	9	38	15	40	1	13	39	33
7	Crédit agricole	10	40	7	28	5	21	11	29	3	38	36	30
8	Durée des baux	5	20	5	20	4	17	13	34	2	25	29	24
9	Perception de la ville	3	12	7	28	4	17	3	8	0	0	17	14
10	Elevage et vente des chevaux	2	8	4	16	14	58	0	0	0	0	16	13
11	Morcellement des terres	6	24	4	16	0	0	3	8	0	0	13	11
12	Hygiénisme rural (assistance publique, ordres public et moral)	2	8	5	20	1	4	5	13	0	0	13	11
13	Recrutement militaire	3	12	4	16	1	4	2	5	1	13	11	9
14	Fermes modèles	3	12	0	0	0	0	4	11	1	13	8	7
15	Comices, sociétés et concours agricoles	2	8	2	8	0	0	3	8	0	0	7	6

* Tous les sujets abordés dans les dépositions orales ne sont pas présents dans ce tableau.

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Document 2 – Classement par département breton des cinq sujets les plus abordés

Morbihan :

Sujets abordés		Nbr	%
1	Législation sur le commerce des céréales	17	68
2	Voies de communication (routes, chemins de fer, canaux)	15	60
3	Impôts, taxes, octrois et diverses charges	12	48
4	Instruction (élémentaire et agricole)	11	44
5	Crédit agricole	10	40

Finistère :

Sujets abordés		Nbr	%
1	Voies de communication (routes, chemins de fer, canaux)	12	48
2	Engrais (utilisation, commerce et législation)	11	44
3	Législation sur le commerce des céréales	8	32
3	Instruction (élémentaire et agricole)	8	32
3	Impôts, taxes, octrois et diverses charges	8	32

Côtes-du-Nord :

Sujets abordés		Nbr	%
1	Élevage et vente des chevaux	14	58
2	Engrais (utilisation, commerce et législation)	11	46
3	Impôts, taxes, octrois et diverses charges	10	42
4	Législation sur le commerce des céréales	9	38
4	Instruction (élémentaire et agricole)	9	38

Ille-et-Vilaine :

Sujets abordés		Nbr	%
1	Voies de communication (routes, chemins de fer, canaux)	24	63
2	Législation sur le commerce des céréales	17	45
3	Engrais (utilisation, commerce et législation)	15	40
3	Ouvriers (émigration, salaire, comportement)	15	40
4	Durée des baux	13	34

Loire-Inférieure :

Sujets abordés		Nbr	%
1	Instruction (élémentaire et agricole)	4	50
1	Engrais (utilisation, commerce et législation)	4	50
2	Législation sur le commerce des céréales	3	38
2	Crédit agricole	3	38
3	Durée des baux	2	25

Document 3 – Pour comparaison : classement des 15 sujets les plus abordés dans l'enquête orale de la 1^{er} circonscription (Manche, Calvados et Eure)

Sujets abordés		Manche		Calvados		Eure		Total circonscription	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
1	Voies de communication (routes, chemins de fer, canaux)	11	61	5	36	3	30	19	45
2	Ouvriers (émigration, salaire, comportement)	6	33	3	21	4	10	13	31
3	Crédit agricole	1	6	6	43	4	40	11	26
3	Impôts, taxes, octrois et diverses charges	3	17	6	43	2	20	11	26
5	Législation sur le commerce des céréales	2	11	4	29	4	40	10	24
6	Engrais (utilisation, commerce et législation)	3	17	1	7	2	20	6	14
7	Perception de la ville	1	6	3	21	2	20	6	14
8	Recrutement militaire	0	0	3	21	3	30	6	14
9	Instruction (élémentaire et agricole)	2	11	1	7	2	20	5	12
10	Hygiénisme rural (assistance publique, ordres public et moral)	1	6	1	7	3	30	5	12
11	Valeurs mobilières	0	0	3	21	2	20	5	12
12	Drainage	2	11	1	7	1	10	4	10
13	Lutte contre les nuisibles	2	11	1	7	1	10	4	10
14	Durée des baux	1	6	2	14	0	0	3	7
15	Comices, sociétés et concours agricoles	1	6	0	0	2	20	3	7

Total déposants : Manche (18), Calvados (14) et Eure (10).

Total 1^{er} circonscription : 42 déposants.

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 1^{er} circonscription, Manche, Calvados, Eure, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Annexe 17 : Liste des déposants à l'enquête orale

Morbihan :

<i>Noms des déposants oraux</i>	<i>Professions et lieu d'habitation</i>	<i>Précisions</i>
CONAN Jean-Marie	Propriétaire et cultivateur demeurant à Quimpero-en-Hennebont	Propriétaire d'une exploitation de 37 hectares dont 20 hectares de landes et de taillis. Il est également propriétaire d'un autre domaine de taille équivalente mais il n'en exploite directement que la moitié.
ESVAN	Propriétaire et juge de paix de Lorient	Propriétaire d'une exploitation de 7,5 hectare. Il fait exploiter ses terres par un fermier.
FRESNEAU Armand	Propriétaire-exploitant à Kermadio, près Auray	Propriétaire d'une exploitation de 144 hectares.
VITTON (comte de)	Propriétaire-exploitant à Plœmeur	Il exploite directement 6 hectares, ainsi que la moitié d'une ferme de 10 hectares.
PARMENTIER Carlos-Adolphe	Propriétaire-cultivateur à Kerambourt, en la commune de Landaul	Également membre de la chambre consultative d'agriculture de Lorient. Il a assisté à la séance où il a été question de répondre à l'enquête mais il est en désaccord avec elle sur la question de la liberté commerciale. Le déposant s'avère farouchement protectionniste et particulièrement russophobe.
CHABERT (de)	Propriétaire en la commune de Saint-Gorgon (canton d'Allaire)	Il a effectué une longue déposition dans laquelle il répond à pratiquement toutes les questions du questionnaire général destiné à l'enquête écrite.
FAYEL (du)	Propriétaire-exploitant, au château de La Flèche, à Guer	Propriétaire d'une exploitation de 40 hectares dont 23 hectares de landes et de bois.
RONDEAU	Fermier général à Réminiach, près Malestroit	Possède quatre colonies partiaires : une de 25 hectares, une de 30 hectares, une de 45 hectares et une autre de 20 hectares.
LA HAICHOIS (de)	Député au Corps législatif et maire de Lorient	Le déposant effectue une longue déposition portant surtout sur des faits plus ou moins théoriques.
CAROUGE	Propriétaire à Coëtbo, commune de Guer	Propriétaire d'un domaine de 300 hectares dont 215 hectares en bois destinés en partie à être défrichés. Il fait exploiter par un fermier.
CORVOISIER (de), Marie-Louis	Propriétaire-exploitant et ayant fermiers et métayers, demeurant à Pleucadeuc (canton de Questembert)	Propriétaire d'une exploitation de 30 hectares dont un tiers de landes et un autre tiers de prairies.
<i>BOUËTIEZ DE KERORGUEN</i>	<i>Conseiller général et commissaire départemental d'enquête</i>	Sa déposition porte surtout sur des faits théoriques et prolonge les débats déjà discutés dans les questionnaires écrits.
<i>ROCHARD</i>	<i>Conseiller général et commissaire départemental d'enquête</i>	<i>Idem.</i>
GUILLAUME	Propriétaire-exploitant à Questembert	Propriétaire d'une exploitation de 32 hectares.
LEVAILLANT	Fermier et maire de Surzur (canton de Vannes)	Il exploite 80 hectares dont 60 hectares de landes et de taillis. Son père exploitait avant lui.
JEGO	Propriétaire à Locoal-Mendon	Propriétaire d'une exploitation de 28 hectares.
BONNEMANS	Propriétaire-exploitant à Pluneret	Sa déposition critique tous les domaines possibles (crédit agricole, traités commerciaux, instruction, comices etc...).
JEGO	Propriétaire-cultivateur exploitant à Hennebont	Propriétaire d'une exploitation de 15 hectares.
LE MOING	Propriétaire à Inzinzac (canton de Hennebont)	Propriétaire d'un domaine de 41 hectares dont 20 hectares de landes.
CAGNIEC Joseph	Fermier à Kerantrech (Lorient)	Il exploite 9 hectares dont 2 hectares en prairies.
ROUSSEL Joseph	Fermier à la Croix-Helléan (canton de Josselin)	Il exploite 30 hectares dont 15 hectares de prairies.
AUDIN Cyr	Propriétaire-exploitant, demeurant à Pluméliau (canton de Baud)	Propriétaire d'une exploitation de 20 hectares dont 10 hectares de landes.

LORIEUX	Propriétaire-exploitant à Ploërmel	Propriétaire d'une exploitation de 25 hectares.
BASSET-VILLEON	Contrôleur des contributions directes à Lorient	Il a lui-même demandé à être entendu. Sa déposition porte sur un projet de constitution du crédit agricole dans les départements, une réforme approfondie de l'instruction agricole et des baux.
POZZY Martial	Minotier à Sarzeau	Sa déposition porte uniquement sur les blés étrangers et vante le traité de libre-échange.

Finistère :

<i>Noms des déposants oraux</i>	<i>Professions et lieu d'habitation</i>	<i>Précisions</i>
BELBEOCH	Propriétaire-exploitant à Pouldergat (canton de Douarnenez)	Propriétaire d'une exploitation de 150 hectares. Il en exploite directement la moitié, l'autre est louée à deux métayers.
LACOSTE	Président honoraire du tribunal de Châteaulin, propriétaire faisant exploiter sous surveillance	Sa déposition touche à plusieurs sujets habituels (rendements, besoins de l'agriculture, etc...).
RICHARD	Propriétaire à Châteauneuf, exploitant par lui-même et surveillant l'exploitation de ses fermiers	Propriétaire d'un domaine de 304 hectares. Il en exploite directement 4 hectares, le reste est en fermage.
FORSANZ (vicomte de)	Propriétaire-exploitant à Kernouës et membre de la chambre consultative d'agriculture	Propriétaire d'une exploitation de 36 hectares dont 18 hectares en bois.
FLAGELLE	Cultivateur expert à Landerneau, vice-président du comice de cette localité	Sa déposition parle surtout de l'agriculture dans l'arrondissement de Brest.
HEUZE	Directeur de la société linière du département, à Landerneau	Sa déposition concerne uniquement le secteur linier.
VINCENT	Ingénieur civil, vice-président honoraire de la société d'agriculture de Brest	Sa déposition touche à l'industrie chevaline, à l'instruction agricole et aux engrais de mer.
HOMON	Propriétaire et industriel à Morlaix	Déposition qui parle de plusieurs sujets : division de la terre, routes, lin, céréales etc...
GARDIN DE LA BOURDONNAYE François-Marie	Juge au tribunal civil de Brest, secrétaire de la société d'agriculture de Brest	Sa déposition porte particulièrement sur le morcellement excessif des terres.
GUERDAVID (comte de)	Propriétaire-exploitant à Plouigneau	Sa déposition concerne en premier lieu l'émigration des paysans vers les villes.
MONJARET DE KERJEGU (frère du commissaire départemental)	Président du comice agricole de Scaër et président de la chambre de commerce de Brest.	Sa déposition porte surtout sur des points théoriques qui alimentent les débats entre notables agricoles.
BOJEC	Propriétaire-exploitant et maire de Brieç	Propriétaire d'une exploitation de 30 hectares dont 11 hectares de landes.
DANION	Propriétaire-exploitant et maire de Kerfeunteun	Propriétaire d'une exploitation de 18,5 hectares.
HERTEL	Propriétaire-exploitant à Quimperlé	Sa déposition concerne surtout les baux et le crédit agricole.
BARON	Fermier à Quimperlé	Sa déposition réclame une extension de l'instruction agricole et une baisse des moyens de transport.
CARER	Propriétaire-exploitant à Baye	Sa déposition concerne l'émigration des paysans vers les villes et l'instruction.
DERIEN	Propriétaire-exploitant à Lennon	Sa déposition déplore le mauvais état des chemins ruraux, le manque d'instruction et l'absence de capitaux.
DEMOLON	Propriétaire-agriculteur à	Sa déposition parle beaucoup des engrais.

	Coray (canton de Châteauneuf)	
TOULEMONT	Propriétaire-exploitant à Loctudy (canton de Pont-l'Abbé)	Courte déposition qui touche plusieurs sujets différents
DU LAZ Paul	De Saint-Pol-de-Léon	Sa déposition a pour sujet l'industrie chevaline et la question bovine.
LHERRON	Horticulteur à Brest	Sa déposition parle des rapports entre l'agriculture brestoïse et l'océan.
PROUHET	Notaire à Trégunc	Sa déposition porte surtout sur l'aspect financier (valeur de la terre, capitaux etc...), ainsi que sur les questions de successions.
OLIVE	Professeur d'agriculture à l'école des Frères de Quimper	Sa déposition concerne uniquement l'instruction agricole.
PAISAND	Négociant en engrais et maire de Pont-l'Abbé	Sa déposition concerne uniquement les engrais et amendements.
CHARUEL	Négociant en grains à Quimper	Sa déposition concerne surtout le commerce des grains.

Côtes-du-Nord :

<i>Noms des déposants oraux</i>	<i>Professions et lieu d'habitation</i>	<i>Précisions</i>
GUEPIN	Propriétaire à Quintin	Le déposant loue sa terre à un fermier.
FOUCAUD (de) Ludovic	Propriétaire à Bréhand	Sa déposition porte surtout sur le commerce des grains et les impôts qui pèsent sur l'agriculture.
KERGU (de)	Propriétaire à Andel (canton de Lamballe)	Sa déposition, très courte, porte sur les impôts qui pèsent sur l'agriculture.
HAUGOUMAR DES PORTES	Propriétaire à Noyal (canton de Lamballe)	Sa déposition touche à plusieurs sujets : rendements, élevage chevalin, crédits et prêts, falsification des engrais etc...
PELTIER	Propriétaire exploitant à Maroué	Se plaint notamment du prix élevé de la viande.
GLORO Gilles	Fermier à Andel (canton de Lamballe)	Il exploite une ferme de 30 hectares.
OLLIVIER	Maire de Tréverec (canton de Lanvollon)	Le déposant est propriétaire d'une exploitation qu'il loue à des fermiers.
ROUXEL	Fermier à Cesson, dans la commune de Saint-Brieuc	Il exploite une ferme de 30 hectares.
DEPASSE	Maire de Lannion	Sa déposition critique surtout la législation actuelle sur les céréales.
BAHIER	Agronome à Saint-Brieuc	Sa déposition porte sur l'instruction agricole et défend le métayage.
LE BOLLOCH	Minotier et négociant à Pontrieux	Sa déposition porte sur plusieurs sujets différents : engrais, chevaux, commerce des grains etc...
LE BONNIEC	Maire de Pabu	Propriétaire d'une exploitation de 25 hectares. Il emploie un ouvrier et quelques domestiques.
BECOARN Pierre	Cultivateur à Lanrodec (canton de Plouagat)	Sa déposition porte notamment sur les engrais mais aussi sur le droit de patente auquel sont assujettis les propriétaires de machines à battre.
LE BAUDOUR	Maire de Pédervec (canton de Bégard)	Propriétaire d'une exploitation de 18 hectares.
THIEROT	Propriétaire à Saint-Brieuc	Sa déposition porte sur le crédit agricole, les tarifs des chemins de fer et les chevaux.
GUEZENNEC	Maire de Plésidy (canton de Bourbriac)	Propriétaire d'une exploitation de 24 hectares. Se plaint de l'émigration des ouvriers vers les villes.
CLOSMADÉUC (de)	Maire de Lamballe	Sa déposition demande le retour à un droit protecteur.
MARIN	Propriétaire à Pleslin (canton de Ploubalay)	Sa déposition touche à plusieurs sujets : rendements, instruction, durée des baux, pêche côtière, émigration etc...
TAHIER Joseph	Agriculteur à Lamballe	Sa déposition concerne surtout les baux mais elle aborde également les questions relatives aux impôts, à l'instruction, à l'émigration des ouvriers vers les villes, à l'organisation d'établissements de secours etc...
RACINET	Docteur-médecin à Gouarec	Propriétaire d'une exploitation de 10 hectares dont 4 hectares de prairies.
MORVAN	Propriétaire-exploitant à	Propriétaire d'une exploitation de 50 hectares. Il a effectué de nombreux défrichements.

	Corseul (canton de Plancoët)	
LEMOINE	Propriétaire à Collinée	Sa déposition parle surtout d'instruction agricole et des engrais.
LE CALVEZ	Maire de Guingamp	Sa déposition aborde de nombreux sujets différents : prix des grains, propagation des instruments perfectionnés, instruction, voies de communication etc...
BLANCHE	Greffier à Plouguenast	Convoqué par la commission départementale. Sa déposition parle de l'instruction agricole, de l'état des chemins ruraux, de la législation sur les engrais, des amendements calcaires et des impôts en général.

Ille-et-Vilaine :

<i>Noms des déposants oraux</i>	<i>Professions et lieu d'habitation</i>	<i>Précisions</i>
RAME	Propriétaire à Rennes	Déposition qui parle de l'entretien nécessaire des cours d'eau.
BODIN (fils)	Directeur adjoint à l'école des Trois-Croix	Le déposant aborde plusieurs sujets : instruction agricole, défrichements, situation des cultivateurs etc...
MARÇAIS-MARTIN	Négociant à Rennes	Sa déposition vante notamment la législation en place sur les céréales.
GRANGE	Agriculteur à Rennes	Déposition portant exclusivement sur le défrichement des landes.
BIGOT	Notaire à Piré (canton de Janzé)	Le déposant parle de la situation générale du canton de Janzé.
TANOARN (de)	Maire de Messac (canton de Bain-de-Bretagne)	Le déposant aborde plusieurs sujets : voies de communication, tarifs des chemins de fer, prêts, morcellement des terres etc...
HERVE	Agriculteur à Pomériac (canton de Bain-de-Bretagne)	Sa déposition porte sur l'état des voies de communication.
SIMON	Négociant à Pléchâtel	Vante les effets de la liberté commerciale et demande des améliorations au niveau des prêts.
DENIS	Juge de paix à Châteaugiron	La déposition aborde la question du rendement des céréales, des baux et des voies de communication.
KERGARIOU (de)	Propriétaire à la Gouesnière (canton de Saint-Servan)	Sa déposition porte surtout sur la culture du tabac.
MALAGUTTI	Recteur d'académie	La déposition concerne uniquement l'enseignement agricole.
BIDARD	Professeur en droit	La déposition porte exclusivement sur la législation pénale et civile dans les campagnes.
PITON DE GAULT	Juge de paix à Rennes	Grande déposition qui aborde une multitude de sujets : liberté commerciale, voies de communication, engrais etc... De plus une maquette d'un "livret des maîtres et des serviteurs" est annexée à la déposition.
CHAPERON	Fermier à Saint-Pierre-de-Plesguen (canton de Combourg)	Le déposant exploite une propriété de 23 hectares.
DE LA PLESSE	Maire de Vitré	Sa déposition parle de l'instruction agricole et des voies de communication.
HARDOUIN	Propriétaire à Noyal-sur-Vilaine et conseiller général	Le déposant vante les mérites de l'administration et fait une constatation des progrès effectués depuis plusieurs décennies.
LEBRETON	Instituteur à Tinténiac	Sa déposition aborde plusieurs sujets allant de l'enseignement agricole à l'émigration des ouvriers vers les villes.
FENIGAN	Propriétaire à Bazouges-la-Pérouse (canton d'Antrain)	Le déposant réclame une liberté totale pour le commerce des produits agricoles. Il parle également des voies de communication, de l'instruction et de l'imposition.
FECELIER	Maire de Lécousse (canton de Fougères)	Le déposant aborde le sujet de la liberté commerciale, ainsi que ceux des taux d'intérêts, du crédit agricole et des baux.
CHEVALIER	Notaire à Fougères	Sa déposition porte uniquement sur les taux d'intérêts et les prêts.
BAZILLON	Notaire à Fougères	Sa déposition s'intéresse aux capitaux dont disposent les cultivateurs, ainsi que les transactions des terres.
PELLERIN	Adjoint à Châteauneuf	Le déposant réclame des travaux pour améliorer les voies d'eau et les chemins vicinaux.
ANTIER	Agriculteur à Bruc (canton de Pipriac)	Le déposant souhaite l'implantation dans son canton d'une ferme modèle.
GUYOT	Maire de Coësmes (canton de Retiers)	Sa déposition émet le vœu que les impôts soient diminués et aborde la question de l'instruction agricole.
D'ARGENTRE	Propriétaire à Argentré	Il déplore l'émigration des ouvriers vers les villes et les effets du manque de bras dans les

		campagnes.
MOREL	Maire de Tressé (canton de Combourg)	Sa déposition porte notamment sur le manque de main-d'œuvre dans les campagnes.
JAMET	Propriétaire à Rennes, ancien représentant aux Assemblées constituante et législative	Le déposant demande une liberté complète et entière du commerce des produits agricoles. Il parle aussi de l'instruction des paysans, des assolements, du bétail en général et plus particulièrement de la race porcine.
GENOULLAC (de)	Propriétaire à La Chapelle-Chaussée (canton de Bécherel)	Convoqué par la commission départementale. Sa déposition aborde la question du commerce des céréales et demande le rétablissement d'un droit protecteur.
CINTRE (de)	Propriétaire à Iffendic (canton de Montfort)	Sa déposition critique le libre-échange.
LEMEE (fils)	Agriculteur à Mernel (canton de Maure)	Le déposant souhaite une amélioration de l'instruction agricole et des voies de communication.
VASSILIERE	Agriculteur aux Brûlais (canton de Maure)	Le déposant réclame la création de banques agricoles efficaces, des travaux d'aménagement du territoire et pour les chemins vicinaux.
GUENEVOU	Agriculteur à Bain-de-Bretagne	Il réclame l'amélioration des chemins ruraux et de l'instruction.
DE LEON Ange	Ancien maire de Rennes, président du comice agricole nord-est de Rennes	Sa grande déposition, qui prend en fait la forme d'un rapport rédigé, embrasse presque tous les sujets liés à l'agriculture dans le département. Ainsi il est organisé selon la façon suivante : une première partie sur « L'état actuel de l'agriculture dans le département », divisée en sept sections dans lesquelles sont traitées les questions de la superficie du département, des voies de communication, de la population, la propriété, l'émigration, le crédit agricole etc., et une seconde partie, intitulée « Du droit protecteur », réservée exclusivement à la question du libre-échange.
LAMBERT	Fermier à Louvigné-du-Désert	Il exploite une ferme de 18 hectares.
MALVAL (veuve)	Fermière à Louvigné-du-Désert	La déposante exploite une ferme de 25 hectares dont 10 hectares de prairies.
GUERIN Pierre	Fermier à Louvigné-du-Désert	Il exploite une ferme de 41 hectares dont 6 hectares de prairies.
LETIEMBRE	Propriétaire-exploitant à Louvigné-du-Désert	Propriétaire d'une exploitation de 10 hectares.
LARIBOISIERE (comte de)	Sénateur et propriétaire à Louvigné-du-Désert	Sa déposition proclame que tout va bien pour l'agriculture de son canton.

Loire-Inférieure :

<i>Noms des déposants oraux</i>	<i>Professions et lieu d'habitation</i>	<i>Précisions</i>
VIDAL	Inspecteur départemental de l'agriculture	La déposition aborde deux sujets à savoir les baux et les engrais.
COUPRIE Louis	Président de la société nantaise d'horticulture	Le déposant s'exprime uniquement sur la question horticole.
RIEFFEL Jules	Directeur de la ferme-école de Grand-Jouan (canton de Nozay)	Il parle de la liberté commerciale et du prix de revient de l'hectolitre de blé. Il évoque aussi les problèmes concernant l'instruction agricole.
VAN ISEGHEM Henri	Propriétaire à La Caille, commune de Bouguenais (canton de Bouaye)	La déposition, très détaillée, porte exclusivement sur la vigne, de sa production à sa vente.
PICHEBIE	Agriculteur	Sa déposition porte sur l'enseignement agricole et la durée des baux.
SESMAISONS (comte de)	Vice-président du comice agricole central de la Loire-Inférieure	Sa déposition aborde les sujets suivants : prix de revient du froment, traités de commerce, crédit agricole, engrais et instruction.
GUERIN	Délégué du comice agricole de Châteaubriant	Il expose la situation de l'agriculture dans l'arrondissement de Châteaubriant. La déposition évoque notamment les jachères, le drainage, les engrais ou bien encore les fermes modèles.
VALENTIN	Agriculteur	Le déposant parle des fermages et des salaires, des engrais, des assolements, de la culture de la vigne, des voies de communication et du libre-échange.

Annexe 18 : Augmentation des prix de vente et de location

Document 1 – Pourcentage d'augmentation du prix de vente moyen d'un hectare depuis 1835

	Terres labourables	Prairies	Vignes	Landes
Morbihan	94%	83%		137%
Finistère	81%	85%		161%
Côtes-du-Nord	73%	75%		60%
Ille-et-Vilaine	70%	35%		35%
Loire-Inférieure	27,5%	25%	40%	<i>Inconnu</i>
Bretagne	69%	61%	40%	98%

Document 2 – Pourcentage d'augmentation du prix de location moyen d'un hectare depuis 1835

	Terres labourables	Prairies	Vignes	Landes
Morbihan	70%	63%		177%
Finistère	31%	78%		116%
Côtes-du-Nord	62%	63%		42%
Ille-et-Vilaine	48%	<i>Inconnu</i>		<i>Inconnu</i>
Loire-Inférieure	33%	33%	25%	<i>Inconnu</i>
Bretagne	49%	59%	25%	112%

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Paris, Impr. Impériale, 1867

Annexe 19 : Raisons de l'emprunt chez les cultivateurs

	Morbihan (Nbre de réponses)	Finistère (Nbre de réponses)	Côtes-du-Nord (Nbre de réponses)	Ille-et-Vilaine (Nbre de réponses)	Loire-Inférieure (Nbre de réponses)	TOTAL Bretagne (Nbre de réponses)
Acheter des terres	17	32	36	47	1	133
Améliorer les cultures	3	27	15	10	3	58
Se dégager d'une situation difficile (dettes, dépenses imprévues etc...)	7	0	9	12	2	30
Acheter du bétail ou des engrais	2	3	1	6	1	13
Acquitter des frais d'exploitation	3	0	4	3	2	12
Exonérer les enfants de la conscription	3	4	1	1	0	9
Rembourser des cohéritiers	0	6	2	0	1	9
À spéculer	1	4	2	1	0	8
Doter les enfants	1	0	3	1	0	5
À s'installer	1	0	2	0	2	5
Payer les contributions	0	0	0	2	0	2

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Paris, Impr. Impériale, 1867

Annexe 20 : Les voies de communication terrestres

	Morbihan <i>Longueur (km)</i>	Finistère <i>Longueur (km)</i>	Côtes-du-Nord <i>Longueur (km)</i>	Ille-et-Vilaine <i>Longueur (km)</i>	Loire-Inférieure <i>Longueur (km)</i>
Routes impériales	-	-	480	677	574
Routes départementale	-	-	500	473	532
Chemins de grande communication	1115	1141	1355	1118	2241
Chemins d'intérêt commun	843	470	1246	1361	629
Chemins vicinaux ordinaires	2360	3100	2771	2277	1670
TOTAL	4318 km	4711 km	6352 km	5906 km	5646 km

Bretagne <i>Longueur (km)</i>	
Routes impériales¹	1731
Routes départementales²	1505
Chemins de grande communication	6970
Chemins d'intérêt commun	4549
Chemins vicinaux ordinaires	12 178
TOTAL	26 933 km

1 Sans compter les routes impériales du Morbihan et du Finistère.

2 Sans compter les routes départementales du Morbihan et du Finistère.

Annexe 21 : Les prix du froment en Ille-et-Vilaine entre 1819 et 1865

Document 1 – Période de 1820 à 1852, soumise au régime de l'échelle mobile

Années	Prix moyen (en francs)	Années	Prix moyen (en francs)
1820	18,53	1837	15,95
1821	17,22	1838	17,25
1822	14,10	1839	19,55
1823	15,08	1840	20,40
1824	14,24	1841	15,44
1825	15,36	1842	15,37
1826	15,18	1843	17,01
1827	13,72	1844	16,77
1828	16,88	1845	16,33
1829	21,62	1846	18,71
1830	19,57	1847	25,83
1831	20,36	1848	14,70
1832	20,15	1849	13,68
1833	13,42	1850	12,60
1834	12,83	1851	12,52
1835	13,04	1852	15,30
1836	14,95		

Document 2 – Période de 1853 à 1865, soumise au régime de la liberté

Années	Prix moyen (en francs)	Années	Prix moyen (en francs)
1853	19,85	1860	19,63
1854	28,84	1861	24,21
1855	27,33	1862	21,72
1856	25,40	1863	17,54
1857	20,86	1864	16,78
1858	14,58	1865	15,16
1859	14,75		

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867, p. 176-177.

Annexe 22 : Prix de revient et bénéfice sur le froment

2e année d'assolement <i>Froment</i>	1824 (fr)		1836 (fr)		1865 (fr)	
	<i>Avec noir</i>	<i>Avec fumier</i>	<i>Avec noir</i>	<i>Avec fumier</i>	<i>Avec noir</i>	<i>Avec fumier</i>
Loyer de la terre	24	24	30	30	36	36
6 hectolitres de noir animal	24	/	72	/	96	/
24 mètres cubes de fumier tassé	/	72	/	72	/	96
Transport du fumier	/	10	/	12	/	16
Epandage du fumier	/	2,5	/	3	/	3
Labour d'ensemencement	20	20	24	24	32	32
4 journées de sèmeuse	3	3	4	4	5	5
8 journées pour habiller	10	10	12	12	12	12
Semences (2 hectolitres)	36	36	36	36	36	36
Sarclage	25	25	30	30	30	30
Sciage	24	24	28	28	32	32
Charroi à l'aire	6,25	6,25	7,5	7,5	9,75	9,75
Battage au fléau	27	27	36	36	/	/
Battage à la machine	/	/	/	/	17	17
TOTAUX	199,25	259,75	279,5	294,5	305,75	324,75
<i>A déduire : Valeur de la paille</i>	-40	-40	-50	-50	-70	-70
Montant des dépenses	159,25	219,75	229,5	294,5	305,75	324,75
<i>A déduire : Bénéfice du sarrasin</i>	-52,55	-28,55	-1,8	-1,8	/	/
<i>A ajouter : Perte sur le sarrasin</i>	/	/	/	/	36,7	36,7
Montant net des dépenses	106,7	191,2	227,7	242,7	272,45	291,45
Produit	15 hectolitres pesant 76 kgs l'un		16 hectolitres pesant 76 kgs l'un			
Prix de revient de l'hectolitre (=76 kgs) (fr)	7,11	12,75	14,23	15,17	17,03	18,22
Prix de revient de l'hectolitre (=80kgs) (fr)	7,49	13,42	14,98	15,97	17,92	19,17
Prix de vente de l'hectolitre de froment d'après les mercuriales officielles	16,11 francs		16,58 francs		16,41 francs	

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale. 7^e circonscription, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Paris, Impr. Impériale, 1867, p. 770.

Annexe 23 : Évolution et état de l'instruction primaire

	1854	1865	Croissance des effectifs sur onze années (%)
Morbihan	23 081 <i>soit 48 sur 1000 habitants</i>	33 986 <i>soit 69 sur 1000 habitants</i>	48%
Finistère	28 945 <i>soit 46 sur 1000 habitants</i>	44 941 <i>soit 66 sur 1000 habitants</i>	55%
Côtes-du-Nord	35 317 <i>soit 55 sur 1000 habitants</i>	52 824 <i>soit 84 sur 1000 habitants</i>	50%
Ille-et-Vilaine	46 245 <i>soit 80 sur 1000 habitants</i>	64 414 <i>soit 110 sur 1000 habitants</i>	39%
3^e circonscription	133 588 <i>soit 57 sur 1000 habitants</i>	196 165 <i>soit 82 sur 1000 habitants</i>	47%

Enquête agricole. II^e série, Enquête départementale, 3^e circonscription, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Paris, Impr. Impériale, 1867.

Annexe 24 : Protectionnistes et libre-échangistes

Morbihan :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	11	13	26	46	54	52
Enquête orale	10	7	8	59	41	32
Total département	21	20	34	53	47	45

Finistère :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	26	27	43	49	51	45
Enquête orale	1	7	17	12	88	68
Total département	27	34	60	31	69	57

Côtes-du-Nord :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	25	30	31	45	55	36
Enquête orale	4	5	15	44	56	63
Total département	29	35	46	45	55	50

Ille-et-Vilaine :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	19	35	54	35	65	50
Enquête orale	7	10	21	41	59	55
Total département	26	45	75	38	62	53

Loire-Inférieure :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	14	13	50	52	48	65
Enquête orale	1	2	5	33	67	63
Total département	15	15	55	50	50	64

Bretagne :

	Protectionnistes	Libre-échangistes	Abstentionnistes	Protectionnistes (%) Base 100	Libre-échangistes (%) Base 100	Taux d'abstention (%) Base 100
Enquête écrite	95	118	204	45	55	49
Enquête orale	23	31	66	43	57	55
Bretagne	118	149	270	44	56	52

Table des matières

Annexe 1 : Décret impérial du 28 mars 1866.....	3
Annexe 2 : Discours du ministre de l'Agriculture au concours de Poissy (21 mars 1866).....	6
Annexe 3 : Les commissaires supérieurs.....	8
Annexe 4 : Décret impérial du 5 août 1866.....	12
Annexe 5 : Les questionnaires spéciaux.....	14
Annexe 6 : Le questionnaire général.....	20
Annexe 7 : Règlement du 6 août 1866.....	32
Annexe 8 : Prix moyen annuel de l'hectolitre de froment.....	35
Annexe 9 : Article du <i>Journal de Rennes</i> du 30 mars 1866.....	36
Annexe 10 : Les commissaires départementaux.....	37
Annexe 11 : Assiduité des commissaires.....	42
Annexe 12 : Les cahiers des déposants écrits.....	46
Annexe 13 : Taux de participation aux questions écrites.....	47
Annexe 14 : Présentation des répondants à l'enquête écrite.....	49
Annexe 15 : Liste des déposants à l'enquête écrite.....	50
Annexe 16 : Classement des sujets des dépositions orales.....	61
Annexe 17 : Liste des déposants à l'enquête orale.....	64
Annexe 18 : Augmentation des prix de vente et de location.....	69
Annexe 19 : Raisons de l'emprunt chez les cultivateurs.....	70
Annexe 20 : Les voies de communication terrestres.....	71
Annexe 21 : Les prix du froment en Ille-et-Vilaine entre 1819 et 1865.....	72
Annexe 22 : Prix de revient et bénéfice sur le froment.....	73
Annexe 23 : Évolution et état de l'instruction primaire	74
Annexe 24 : Protectionnistes et libre-échangistes	75